

# DK NEWS

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION



Mardi 8 septembre 2015 - 24 Dhu al-Qi'dah 1436 - N° 1072 - 3<sup>e</sup> année - Prix : Algérie : 10 DA. France : 1€

[www.dknews-dz.com](http://www.dknews-dz.com)

ALGÉRIE-FRANCE

**Le président du Sénat français à Alger du 8 au 11 septembre**



p. 28

SELON LE DIRECTEUR DU CAERT

**Les Africains «ont beaucoup à apprendre» de l'Algérie en matière de lutte contre le terrorisme**



p. 28

ALGÉRIE-ONU

**L'Algérie, «acteur important» au Système des Nations unies**



p. 28

## DE LA SUPPRESSION DE LA LÉGALISATION À LA DÉLIVRANCE DU PASSEPORT BIOMÉTRIQUE PAR LES APC

# Le pari gagné d'améliorer le service public

**M. Bedoui :**

- «Des équipes mobiles chez les handicapés, personnes âgées et malades pour les formalités d' enrôlement»
- «L'administration électronique sera généralisée à tous les secteurs d'ici à la fin de l'année 2015»



L'amélioration du service public en Algérie est loin d'être un vain mot. Les nombreuses mesures prises par les autorités du pays dans ce sens confirment la ferme volonté et la détermination du gouvernement d'alléger les procédures administratives et d'améliorer le service public. Les dernières mesures en date concernent la délivrance des passeports biométriques par les Assemblées populaires communales (APC). Cette opération pilote a été lancée hier au niveau des APC d'Alger avec l'objectif de généraliser de manière progressive aux APC des autres wilayas du pays. Il s'agit de mesures visant à alléger la forte pression que subissent les daïras du pays, lesquelles sont les seules habilitées jusqu'à présent à délivrer les passeports. Avec la date-butoir imposée au niveau international concernant l'obligation de disposer d'un passeport biométrique, l'affluence dans les daïras devient insoutenable, d'où la décision d'élargir l'opération aux communes. Il faut relever que les daïras, notamment celles des grandes villes et wilayas, étaient prises d'assaut dès les premières heures de la matinée, provoquant ainsi un embouteillage au sein de ces structures administratives. A l'évidence, c'est la prestation du service public qui en prend un coup.

K. C.

MME BENGHEBRIT OPTIMISTE

**Les cadres du secteur mobilisés pour satisfaire les revendications des syndicats**

p. 6

HADJ 2015

**Azouza appelle les membres de la mission nationale à faire preuve d'efficacité**

p. 7

TRANSPORTS

**L'ENMTV a assuré 310 traversées durant la saison estivale**

p. 5

SANTÉ

**Les enfants de parents trop autoritaires auraient plus de problèmes psychologiques à l'âge adulte**

Pages 14-15

**CULTURE**

**Un sociologue algérien lauréat du «Research Fellow Award 2015»**

p. 16

**FOOTBALL**

**CAN-2017/ QUALIFICATIONS (2<sup>e</sup> J)  
9 sélections, dont l'Algérie, réalisent un carton plein**

p. 26

**MDN**

**26 contrebandiers interceptés et des produits destinés à la contrebande saisie dans le sud du pays**

p. 6

## Météo



## ▶ Régions Nord : 30° à Alger

Temps ensoleillé et chaud dans les régions intérieures jusqu'à l'après-midi, les vents seront de 20 à 30 km/h près des côtes, la mer sera calme.

## ▶ Régions Sud : 40° à Tamanrasset

Temps chaud à l'extrême sud du Hoggar et au Tassili dans la journée et même dans la soirée. Ailleurs, le temps sera ensoleillé, nuageux dans d'autres endroits, au sud-ouest avec des vents forts.

**JUSQU'AU 9 SEPTEMBRE À LA SAFEX**  
**Salon de l'électricité et de l'eau**

La 8<sup>e</sup> édition du Salon de l'électricité et de l'eau (Algérie Electricity & Water Expo 2015) se déroulera du 7 au 9 septembre 2015 au Palais des Expositions des Pins Maritimes (Safex), Alger.

**JUSQU'AU 9 SEPTEMBRE À MILA**  
**Salon régional de l'investissement dans les industries agroalimentaires**

Le Centre culturel de la ville de Chelghoum Laïd, wilaya de Mila, abritera jusqu'au 9 septembre 2015, le Salon régional de l'investissement dans les industries agroalimentaires.

**DU 10 AU 12 SEPTEMBRE**  
**Université d'été du Front El Moustakbal**



Le parti du Front El Moustakbal, présidé par M. Abdelaziz Belaïd, tiendra son université d'été les 10, 11 et 12 septembre 2015, à Alger.

**JUSQU'AU 11 SEPTEMBRE**  
**13<sup>es</sup> Rencontres cinématographiques de Béjaïa**

Les 13<sup>es</sup> Rencontres cinématographiques de Béjaïa se tiendront jusqu'au 11 septembre 2015 et accueilleront le forum «Béjaïa film laboratoire» d'accompagnement de projets cinématographiques.

Pour la première fois depuis leur création, ces rencontres accueillent le «Béjaïa film laboratoire», un forum international de coproduction et de cofinancement, animé, entre autres, par des experts de l'Institut français d'Algier et du Fonds de développement de l'art, de la technique et de l'industrie cinématographique (Fdatic).

**LES 27 ET 28 OCTOBRE À SÉTIF**  
**Colloque international sur «Le risque sismique au Maghreb»**

Sous le patronage du wali de Sétif, l'université Ferhat-Abbas (Sétif 1) et le Centre de recherche en astronomie astrophysique et géophysique (Craag), organisent les 27 et 28 octobre 2015 au campus d'El-Baz, (UFA), un colloque international sur «Le risque sismique au Maghreb».

**INSTITUT NATIONAL SUPÉRIEUR DE MUSIQUE**  
**Le concours d'entrée fixé les 22 et 23 septembre**

Le concours d'entrée à l'Institut national supérieur de musique (INSM) 2015/2016, est fixé aux 22 et 23 septembre 2015, indique le ministère de la Culture sur son site web.

Les candidats doivent être titulaires du baccalauréat (toutes séries 2013/2014/2015), ou d'un diplôme



d'études générales de musique (DEGM), et être âgés de moins de 24 ans.



## ▶ Horaires des prières

Mardi 24 Dhoul el-Qida 1436

	Max	Min
Alger	30°	20°
Oran	28°	20°
Annaba	33°	20°
Béjaïa	29°	19°
Tamanrasset	40°	29°



## ▶ TRAVAUX PUBLICS

## M. Ouali à Souk Ahras



Dans le cadre du suivi des projets du secteur, le ministre des travaux publics M. Abdelkader Ouali, effectuera aujourd'hui, une visite de travail et d'inspection à la wilaya de Souk Ahras.

## ▶ OUM EL BOUAGHI

## 140 millions de dinars pour la requalification de la zone d'activités

Une enveloppe de 141 millions de dinars a été mobilisée pour la requalification de la zone d'activités d'Oum El Bouaghi, a-t-on appris, lundi, lors du lancement des travaux par le wali, Abdelhakim Chater. Les travaux d'aménagement et de requalification portent, dans une première phase, sur la rénovation des réseaux d'assainissement et de l'alimentation en eau potable au bout d'un délai de 20 mois, ont expliqué sur place les responsables concernés.

## ▶ JUSQU'AU 9 SEPTEMBRE À LA SAFEX

6<sup>e</sup> exposition algérienne «Incendie, sûreté et sécurité»

La 6<sup>e</sup> édition de l'exposition algérienne «Incendie, sûreté et sécurité», se tiendra au Palais des Expositions des Pins-Maritimes (Safex), Alger.

## ▶ DU 13 AU 15 OCTOBRE À ALGER

## Congrès international sur «L'alimentation méditerranéenne et la santé»

Un deuxième congrès international sur «L'alimentation méditerranéenne et la santé» sera organisé en octobre 2015 à Alger, à l'initiative de la Société algérienne de nutrition (SAN) d'Oran. Cette rencontre, qui se tiendra du 13 au 15 octobre, constitue une occasion d'échanger d'idées et de débat sur divers sujets dont l'alimentation dans les pays de la mer Méditerranée, la nutrition, la santé et les physiopathologies dont les maladies transmissibles. Elle permettra aussi de valoriser les produits méditerranéens, a indiqué la présidente de la SAN d'Oran, Malika Bouchnak.

## ▶ DU 24 AU 29 SEPTEMBRE 2015

14<sup>e</sup> Festival culturel national du film amazigh

La 14<sup>e</sup> édition du Festival culturel national du film amazigh (Fcna), aura lieu du 24 au 29 septembre 2015, a indiqué le commissariat du festival. Le Fcna, est placé cette année sous le thème «Histoire et terroir : un passé pour l'avenir».

## ▶ DU 14 AU 17 SEPTEMBRE 2015

## Salon international du sport et de l'équipement sportif



LB Communication organise du 14 au 17 septembre au Centre de conventions Mohamed-Benahmed-Abdelghani d'Oran, le 1er Salon international du sport et de l'équipement sportif.

## PASSEPORT BIOMÉTRIQUE: BEDOUI L'A ANNONCÉ HIER

# «Des équipes mobiles chez les handicapés, personnes âgées et malades pour les formalités d'enrôlement»

Des équipes mobiles des dairas se déplaceront dorénavant au domicile des handicapés, des personnes âgées et des malades pour les formalités d'établissement du passeport biométrique, a annoncé lundi à Cheraga (ouest d'Alger) Nouredine Bedoui, ministre de l'Intérieur et des Collectivités locales.

Le ministre a indiqué lors d'une visite de travail dans la wilaya d'Alger que les personnes handicapées, âgées et les malades peuvent accomplir les formalités d'enrôlement pour l'établissement du passeport biométrique "sans se déplacer, chez eux".

A Cheraga, le ministre a assisté à une démonstration chez un citoyen âgé de 78 ans, où une équipe mobile munie de tous les équipements pour l'enrôlement numérique de sa demande de passeport biométrique s'était déplacée.

Au siège de la nouvelle circonscription administrative de Cheraga qu'il a inaugurée, M. Bedoui a également assisté à une présentation par les services de son ministère d'une nouvelle formule d'enrôlement des demandes de passeport biométrique.

Cette nouvelle procédure consiste pour les citoyens à faire leur demande de passeport biométrique directement à partir du site Internet du ministère de l'Intérieur et des collectivités, à saisir leurs données personnelles et prendre ainsi un rendez-vous.

Un "text" (SMS) leur sera envoyé pour confirmer le jour du rendez-vous auprès de la circonscription administrative ou la commune de son choix, selon cette présentation des services du ministère de l'Intérieur. "Il s'agit d'une mesure qui sera appliquée dans la wilaya d'Alger, ensuite elle sera étendue dans une dizaine de jours aux Consulats algériens et aux autres wilayas", a-t-on expliqué lors de la présentation de ce nouveau service du ministère de l'Intérieur pour les demandeurs de passeport biométrique. La visite de travail du ministre de l'Intérieur dans la wilaya d'Alger est centrée sur les mesures prises par son département pour "rapprocher l'administration du citoyen et améliorer le service public" au sein des communes et circonscriptions



administratives, en particulier pour les formalités d'établissement du passeport biométrique, ainsi que la délivrance des tous les documents d'Etat civil, explique une source proche de la délégation ministérielle.

## L'administration électronique sera généralisée à tous les secteurs d'ici à la fin de l'année 2015

La généralisation de l'administration électronique à tous les secteurs se fera d'ici à la fin de l'année et permettra à l'Etat d'économiser deux milliards de DA annuellement, a annoncé lundi à Alger le ministre de l'Intérieur et des Collectivités locales, Nouredine Bedoui.

«L'administration électronique lie actuellement les secteurs de l'Intérieur, du Travail et de la Solidarité nationale. D'ici à la fin de l'année, nous ferons tout pour que les autres secteurs soient impli-

qués dans cette dynamique», a indiqué M. Bedoui lors d'une conférence à l'issue d'une visite de travail dans la wilaya d'Alger.

«L'administration électronique est un prélude à la mise en place de la gouvernance (électronique) algérienne, qui est notre objectif suprême. Il faut gagner cette bataille avec l'aide des cadres et travailleurs de l'Etat», a-t-il ajouté. La généralisation de l'utilisation dans les administrations publiques des technologies de l'Infor-

mation et de la communication, permettra, selon M. Bedoui, «d'humaniser les relations entre l'administration et le citoyen, de lutter contre la lourde bureaucratique, les passe-droits et la corruption». «La modernisation de l'administration publique, à travers la généralisation des TIC et l'allègement des dosiers, fera économiser à l'Etat 200 milliards de centimes (annuellement). Nous sommes donc au cœur de la rationalisation des dépenses de l'Etat», a-t-il dit.

## RENOUVELLEMENT DU PERMIS DE CONDUIRE :

# Les citoyens dispensés de la présentation du certificat de capacité

Les citoyens concernés par le renouvellement de leur permis de conduire pour cause d'expiration de sa durée de validité ou de changement de résidence sont dispensés de la présentation du certificat de capacité, a annoncé dimanche le ministère de l'Intérieur et des Collectivi-

tés locales informe les citoyennes et citoyens concernés par le renouvellement de leur permis de conduire pour cause d'expiration de sa durée de validité ou de changement de résidence, qu'ils sont dispensés de la présentation du certificat de capacité», a

précisé la même source.

«Les procédures de vérification des informations relatives au demandeur seront prises en charge entre administrations concernées à l'occasion de la demande de renouvellement», a conclu le communiqué. **APS**

## SERVICE PUBLIC :

# L'administration déghettoisée

**Boualem Branki**

Depuis que le Premier ministre avait annoncé son plan d'action, les avancées sur le terrain de la bonne gouvernance, de l'amélioration du service public et la fin de la bureaucratie ont conquis de larges territoires.

Après les facilités administratives pour la confection des documents nécessaires pour le passeport biométrique, le temps très court de son traitement et sa délivrance par les services du ministère de l'Intérieur et des Collectivités locales, voilà que le même département, décidément au four et au moulin, vient d'annoncer deux agréables nouvelles pour les citoyens. L'une est un cadeau de l'Etat algérien aux personnes âgées, malades et aux handicapés, un geste qui donne une pleine dimension de l'intérêt des pouvoirs publics pour cette frange de la population. Car dorénavant, cette frange

d'Algériens fera l'objet d'une attention particulière des services des circonscriptions administratives pour la confection de leurs passeports biométriques. Le fait est que dorénavant des brigades mobiles des dairas et communes vont aller directement aux domiciles de cette frange d'Algériens est réellement une prouesse jamais enregistrée jusque-là dans les pays en développement, et même dans les pays développés. Car il s'agit fondamentalement de l'application d'une philosophie qui guide les actions du gouvernement en général, et du ministère de l'Intérieur en particulier dans le long processus de rapprochement du citoyen de son administration. De l'amélioration du service public, et de la bonne gouvernance. Des objectifs d'ailleurs largement préconisés par le président Bouteflika dans son programme de travail. L'autre grande avancée dans la débureaucratisation de l'administration locale est que dorénavant, la confection du passeport bio-

métrique, et sa délivrance est devenue une simple procédure de routine, autant pour les citoyens que pour l'administration. Le gouvernement vient ainsi de frapper fort en démontrant avec une manière éclatante que l'Algérie, tout comme les Nations développées, est capable d'assurer avec une très grande maîtrise, les services publics de base, dont la confection et la délivrance de documents administratifs dans un très court laps de temps. Une telle avancée dans la bonne gouvernance de l'administration des collectivités locales est motivante, encourageante et cristallise les importants efforts mis en place par le ministère de l'Intérieur pour fournir aux citoyens, là où ils se trouvent et quand ils veulent, les documents d'Etat civil, les documents de voyage.

Une avancée dans la gestion des collectivités locales qui en appelle d'autres sur le front de la bataille de l'amélioration du service public en Algérie.

**DE LA SUPPRESSION DE LA LÉGALISATION À LA DÉLIVRANCE DU PASSEPORT BIOMÉTRIQUE PAR LES APC**

## Le pari gagné d'améliorer le service public

**Kamel Cherif**

L'amélioration du service public en Algérie est loin d'être un vain mot. Les nombreuses mesures prises par les autorités du pays dans ce sens confirment la ferme volonté et la détermination du gouvernement d'alléger les procédures administratives et d'améliorer le service public.

Les dernières mesures en date concernent la délivrance des passeports biométriques par les Assemblées populaires communales (APC). Cette opération pilote a été lancée hier au niveau des APC d'Alger avec l'objectif de la généraliser de manière progressive aux APC des autres wilayas du pays.

Il s'agit de mesures visant à alléger la forte pression que subissent les dairas du pays, lesquelles sont les seules habilitées jusque-là à délivrer les passeports.

With a date-butoir imposé au niveau international concernant l'obligation de disposer d'un passeport biométrique, l'affluence dans les dairas devient insoutenable, d'où la décision d'élargir l'opération aux communes.

Il faut relever que les dairas, notamment celles des grandes villes et wilayas, étaient prises d'assaut dès les premières heures de la matinée, provoquant ainsi un encadrement au sein de ces structures administratives. A l'évidence, c'est la prestation du service public qui en prend un coup.

Mieux encore, le ministère de l'Intérieur et des Collectivités locales a décidé de prendre en charge les personnes âgées et handicapées en déplaçant à leurs domiciles des brigades mobiles pour les formalités de délivrance du passeport. Une initiative qui s'inscrit dans le cadre de l'amélioration du service public. Dans le même sillage, il n'est plus exigé de fournir un certificat de capacité pour le renouvellement du permis de conduire. Ce document sera désormais délivré plus facilement qu'auparavant.

En plus de la suppression de l'obligation de légaliser certains documents administratifs, l'introduction des nouvelles technologies de l'information et de la communication a été plus que bénéfique en matière de délivrance des papiers de l'état civil.

Le pari a été gagné par le ministère de l'Intérieur qui s'était engagé à améliorer le service public et à supprimer carrément certain nombre de documents administratifs ou à les numériser.

Ce qui était un cauchemar pour les Algériens dans un passé récent est devenu aujourd'hui une simple opération à accomplir en quelques minutes devant les guichets des mairies et des dairas. Le ministère compte améliorer davantage pour éliminer le support papier grâce à la finalisation du fichier national numérisé.

**M. Bouchouareb évoque avec une délégation du FMI les efforts consentis pour accélérer la croissance économique**



Le ministre de l'Industrie et des Mines Abdessalem Bouchouareb a souligné dimanche à Alger les efforts de l'Algérie pour accélérer sa croissance économique, lors de ses entretiens avec le chef de division au département Moyen-Orient et Asie Centrale du Fonds monétaire international, Jean-François Dauphin.

Le cours de cette audience, M. Bouchouareb a indiqué que la croissance économique «passe par la relance de l'industrie et la promotion de la production nationale afin d'améliorer la résilience de l'Algérie face aux perturbations des cours du baril de pétrole», selon un communiqué du ministère.

Le ministre a rappelé les principaux axes de la politique d'ajustement par l'offre que développe le secteur, notamment par l'accélération de la réalisation de grands projets industriels, la réorganisation et l'appui à la redynamisation du secteur public et l'amélioration du climat des affaires.

Des ajustements qui seront appuyés par un code des investissements «rénové et plus efficace» en cours d'élaboration et un dispositif plus performant de gestion de l'accès au foncier, selon le ministre, qui a relevé que le secteur agit dans le cadre de ses prérogatives pour «réserver les ressources publiques aux projets productifs prioritaires en cohérence avec la stratégie de diversification économique et de relance de la croissance».

Pour sa part, M. Dauphin a exprimé sa satisfaction des projets, des réformes et des actions menées par le gouvernement algérien, lesquels «pourraient amortir le choc pétrolier». Il a ajouté que la chute des prix du pétrole qui a eu des répercussions à l'échelle mondiale et notamment pour les pays exportateurs de brut comme l'Algérie, se maintiendraient «durablement» selon les analyses du FMI et qu'en conséquence elle «contraindra à accélérer le rythme des ajustements macro-économiques dans plusieurs pays».

APS

**NOURI À NAÂMA**

## Accélérer les projets des grands transferts d'eau pour les livrer dans les plus proches délais

Le ministre des Ressources en eau et de l'Environnement, Abdelwahab Nouri, a mis l'accent, dimanche à Naâma, sur la nécessité d'accélérer les projets des grands transferts d'eau et de mobiliser les moyens disponibles pour leur exploitation optimale dans les meilleurs délais.

«L'Etat a réalisé de grands pas en matière d'approvisionnement, de manière régulière, des citoyens en eau potable», a affirmé M. Nouri, signalant que ceci «requiert davantage d'efforts afin d'accélérer le rythme des travaux des grands transferts et la mobilisation des moyens existants pour leur exploitation optimale dans les plus proches délais».

Le ministre des Ressources en eau a, lors de cette tournée de travail, insisté sur l'aspect stratégique que revêt le projet de transfert des eaux de Chott El-Gharbi, un projet structurant nécessitant de rattraper le retard accusé dans son exécution.

Il a, à ce titre, souligné le déploiement de davantage d'efforts par les entreprises de réalisation, appelées à la mobilisation des moyens humains et matériels et au parachèvement de l'installation des équipements et structures livrées, en vue de sa livraison totale, au plus tard, dans un délai ne dépassant pas les premiers mois de l'année prochaine, afin de mettre un terme aux perturbations et garantir l'approvisionnement en eau des populations des wilayas concernées.

«Ce projet devra permettre, outre la valorisation des efforts de l'Etat menés pour la modernisation des systèmes de transfert des eaux, d'accompagner l'activité agricole dans la région, par l'extension des surfaces irriguées le long du tracé des transferts d'eau», a-t-il soutenu.

Selon les explications fournies, le projet de transfert des

eaux de Chott El-Gharbi vers les régions du nord de Naâma, du sud de la wilaya de Tlemcen et de l'est de la wilaya de Sidi Bel-Abbès, s'est vu accorder un montant d'investissement de 40 milliards DA pour la réalisation de 60 forages d'alimentation, 652 km de canaux d'adduction, 28 châteaux d'eau de 5.000 m<sup>3</sup> chacun, neuf stations de pompage et un centre de télégestion et de contrôle.

Susceptible de générer 2.458 emplois temporaires, ce mégaprojet offrira, une fois opérationnel, une dotation, à l'horizon 2030, de 110.000 m<sup>3</sup>/jour d'eau, soit une production annuelle de 13,7 millions m<sup>3</sup> au profit de 18 communes.

Assurant un débit de 1.593 litres par seconde, ce projet permettra également l'irrigation d'une surface agricole des Hauts Plateaux de plus de 6.150 hectares dédiés à la céréaliculture et l'arboriculture fruitière.

M. Abdelwahab Nouri s'est ainsi enquis des travaux de certaines tranches de ce projet de transfert d'eau, de ses forages, de ses châteaux d'eau, à travers les communes frontalières de Mekmène Benamar et El-Kasdir, ainsi que des travaux de réalisation de châteaux d'eau et de canalisations d'adduction au niveau du champ de captage de Sidi Bel-kacem, un des cinq champs existants au niveau des régions de Mekmène Benamar, Mekmène Lahneche, Bouterkine, Bab-Rachidia et Oglat El-Meghboura.

Le ministre a ensuite inspecté le centre d'enfouissement



ment technique (CET) de la région de Touadjer (28 km au nord de Naâma), où il a pris connaissance des activités de cette structure.

Mis en exploitation en 2012, ce centre, d'une capacité de réception annuelle de 25.000 tonnes de déchets, grâce à ses deux terroirs, assure une capacité actuelle de traitement de 90 tonnes/jour de déchets collectés à partir des communes de Naâma et Mécheria.

Sur site, le ministre s'est ensuite enquis des équipements de tri fonctionnant selon une technique de traitement et de récupération des déchets, pour protéger le sous-sol et lutter contre la pollution de l'air.

M. Nouri a procédé également à la mise en service d'un CET de déchets inertes couvrant une surface de plus de 10 hectares, à l'ouest de la commune du chef-lieu de wilaya, et destiné à la prise en charge des déchets des chantiers de construction altérant l'environnement.

La station de traitement des eaux usées, implantée à proximité de Sebkhet Dayet Sioud, dans la périphérie de Naâma, a été l'autre étape de la visite du

ministre qui a écouté un exposé sur le fonctionnement de cette structure, d'un coût de 280 millions DA, entrée en exploitation en 2011, et couvrant les besoins de 30.000 habitants. Couvrant une superficie de 3 hectares, la station en question, qui dispose de trois bassins de décantation, fonctionne selon un système de la gungage naturel, avec une capacité de traitement de 4070 litres/seconde, selon sa fiche technique.

À terme de sa visite de travail, le ministre des Ressources en eau et de l'Environnement a suivi un exposé sur la protection de la ville de Naâma des inondations.

Un projet qui a fait l'objet d'une étude par l'organisme national du contrôle technique de la construction hydraulique, en coordination avec les services de la direction de wilaya du secteur des ressources en eau.

Le projet, d'un coût de 700 millions DA et comportant un réseau de grandes canalisations, vise à évacuer les eaux pluviales en dehors du tissu urbain.

**ABDELKADER OUALI EST FORMEL**

## La totalité de l'autoroute Est-Ouest achevée fin octobre 2015

Les travaux de réalisation des tronçons restants de l'autoroute Est-Ouest devraient être achevés fin octobre prochain, a affirmé hier le ministre des Travaux publics, Abdelkader Ouali. «La totalité de l'autoroute Est-Ouest (1.216 km) de Tlemcen jusqu'à Skikda, Annaba et les frontières tunisiennes sera achevée vers la fin octobre, à l'exception du tronçon situé au niveau de Lakhdaria» (Bouria) toujours en cours de réhabilitation, a indiqué M. Ouali sur les ondes de la radio nationale. Ce tronçon, qui connaît un très grand problème de glissement de terrain, nécessite des travaux «très complexes» qui peuvent durer jusqu'à mai ou juin 2016, a-t-il expliqué. M. Ouali a indiqué, à ce titre, que les travaux de réhabilitation sur cette autoroute ont

touché 175 km dont 130 km ont été livrés et ouverts à la circulation à Bordj Bou Arréridj, Bouira, Blida, Ain Defla et Chlef. Le contournement de Djebel El Ouahch, liant Constantine à Skikda sur 13 km, serait également livré vers fin octobre prochain après avoir enregistré des retards à cause du conflit avec le consortium japonais Coajaal, chargé de réaliser les tronçons de cette autoroute à l'est du pays.

«Une partie de ce tronçon est désormais prise en charge par des entreprises algériennes pour le livrer dans les délais», selon le ministre qui ajoute que des négociations sont actuellement en cours entre l'Agence nationale des autoroutes (ANA) et Coajaal concernant la reprise des travaux bloqués à cause du



## TRANSPORT : M. BOUDJEMAÂ TALAI, DEPUIS SÉTIF L'intelligence économique passe aussi par le développement du rail

Le ministre des Transports, Boudjemaâ Talai, a estimé, hier à Sétif, que l'intelligence économique «passe aussi par le développement du transport par rail».

Le ministre qui effectuait une visite de travail dans la capitale des Hauts Plateaux, a insisté sur l'importance de la voie ferrée dans le développement économique des pays. Il a indiqué que son département s'emploie à «moderniser le rail pour le mettre au service de la croissance nationale».

Le schéma national du ministère des Transports, fort d'un volume d'investissement couvrant la réalisation ou la modernisation de 2.000 km de voie ferrée, est «plus que jamais appelé à servir l'économie nationale à travers des interconnexions vers les ports», a également souligné M. Talai.

Les lignes ferroviaires à réaliser dans les différentes wilayas du pays, doivent être «impérativement interconnectées aux ports et aux zones industrielles», a indiqué, à ce propos, le ministre, appelant les responsables concernés à «adapter les études aux besoins locaux en matière de développement économique».

Le ministre qui assistait près de la localité de Ras El Ma (sud-est de Sétif) à un exposé sur les perspectives de développement du chemin de fer, a instruit les responsables du secteur à l'effet de «relier par voie ferrée les 42 nouvelles zones industrielles en réalisation à travers le pays».

Dans ce contexte, les deux



nouvelles lignes ferroviaires devant relier Jijel à Sétif, sur 130 km, et Batna à Sétif (130 km également) «doivent être connectées à la cimenterie d'Aïn El Kebira (Sétif), au port Djendjen (Jijel) et à la cimenterie d'Aïn Touta (Batna), a insisté M. Talai, mettant l'accent sur l'importance de s'inscrire dans une optique de développement économique «durable».

En plus du «confort» devant être assuré aux citoyens à travers le transport par train, et le gain de temps qu'il induit, le rail est appelé à assurer des échanges économiques des plus fructueux entre les régions, a considéré le ministre.

Rappelant l'engagement de l'Etat à faciliter les conditions de vie des citoyens à travers l'amélioration des conditions de transport,

M. Talai, après s'être félicité de la reprise, ce lundi, du trafic ferroviaire de voyageurs entre Alger et Batna via M'sila, a indiqué, par ailleurs, que les projets de réalisation des tramways constituent «autant de projets attestant de la volonté de l'Etat de moderniser ce secteur sensible».

M. Talai a également donné des instructions fermes pour renforcer le contrôle des moyens de transport en commun (bus notamment), avant d'insister, à ce propos, sur «l'application de la loi dans toute sa rigueur en procédant au retrait immédiat des agéments des transporteurs publics pour protéger la vie des usagers».

Le ministre, rappelant que tous les projets inscrits et lancés en travaux dans la

wilaya de Sétif, comme l'extension de l'aéroport, entre autres, font partie d'une «logique de réalisations» et «non pas de prévisions».

Au cours de sa tournée, le ministre, qui est intervenu sur les ondes de la radio nationale de Sétif, a inspecté, entre autres, le projet de réalisation du tramway, les locaux de l'Entreprise du transport urbain (ETUS) et le projet d'extension de la direction de wilaya des transports.

M. Talai avait auparavant emprunté le train pour rejoindre la commune de Ras El Ma où il a inspecté les travaux de réalisation du doublement de la voie ferrée entre Sétif et El Gourzi, dans la wilaya de Constantine, sur 118 km, et dont les travaux ont atteint un taux d'avancement de 80 %.

## Le tracé de la ligne d'extension du tramway de Sétif sera soumis à l'appréciation des citoyens

Le choix définitif du tracé de la ligne d'extension du tramway de Sétif sera arrêté après consultation des citoyens, a fait savoir, hier à Sétif, le ministre des Transports, Boudjemaâ Talai.

Le ministre a indiqué, dans une déclaration à l'APS au terme d'une visite de travail dans cette wilaya, que les citoyens «seront associés, par le biais de la société civile, au choix de l'itinéraire de la future ligne d'extension» de ce moyen de transport devant être réceptionné en «janvier 2018».

Prévue initialement de la station terminale El Bez (sortie ouest de Sétif) vers la localité d'Aïn Trick, où était prévue la réalisation d'une

gare multimodale (projet annulé), la ligne d'extension fait l'objet actuellement de discussions en vue de son éventuelle orientation vers la zone urbaine d'El Hidhab à forte densité de population, a-t-on indiqué.

«Le dernier mot reviendra aux citoyens de la ville», a encore affirmé le ministre, rappelant les orientations du président de la République, Abdelaziz Bouteflika, appelant à «l'association des citoyens à toutes les actions de développement».

Lancé en travaux en mai

2014, le tramway de Sétif sera réalisé sur un linéaire de plus de 15 km depuis le lieu-dit El Hassi (est de Sétif) vers le pôle universitaire d'El

Bez, a-t-on rappelé, mettant l'accent sur l'importance de ce projet dans l'amélioration des conditions de déplacement de la population sétienne.

S'agissant de la rationalisation des dépenses publiques, le ministre, qui s'est félicité du maintien du projet de la première ligne d'extension du tramway de Constantine (entre la cité Zouaghi-Slimane et la nouvelle ville Ali-Mendjeli), a affirmé que tous les projets lancés en travaux seront réceptionnés «dans les délais contractuels».

Le ministre, après avoir fait part de «l'engagement» de son département à moderniser les prestations de la

compagnie aérienne nationale Air Algérie, a souligné, dans ce contexte, que les retards constatés à l'aéroport international Houari-Boumediene d'Alger, qui traite actuellement 140 à 160 avions par jour, n'affectent, en moyenne, que 7 vols/jour, soit un taux «encourageant» de 1 % seulement, «surtout par rapport aux 50 % enregistrés en 2014 par Air Algérie».

Avant de quitter Sétif, le ministre des Transports a rendu hommage à la mémoire des deux victimes algériennes, membres d'équipage d'un aéronef médical d'une compagnie sénégalaise qui s'est crashé en mer, samedi dernier.

## L'ENMTV a assuré 310 traversées durant la saison estivale

L'Entreprise nationale de transport maritime de voyageurs (ENTMV) a assuré 310 traversées tout au long de la saison estivale avec sa flotte composée de quatre (4) car-ferry, a indiqué hier l'entreprise dans un communiqué. Desservant huit ports (Alger, Oran, An-

naba, Skikda, Marseille, Alicante et Gênes), l'ENTMV a assuré plus de 100 traversées par mois, avec à bord de chaque car-ferry une moyenne de 800 à 1000 passagers et 250 à 300 véhicules, en servant entre 1.600 à 2000 repas et 800 à 1000 petits déjeuners, dans des conditions

de travail «souvent contraintantes» tant pour son équipage que pour son personnel au sol, note le document. L'entreprise a prié, en outre, sa clientèle d'être «indulgence» pour les «quelques désagréments» occasionnés et qui «souvent peuvent lui être raisonna-

blement imputés», tout en saluant «la compréhension, la reconnaissance et la patience témoignés par ses passagers à son égard».

L'ENTMV compte trois car-ferry en propriété: El Djazair II, Tarik Ibn Ziad, et Tassili II et un car-ferry aférité (l'Elyros).

## 26 contrebandiers interceptés et des produits destinés à la contrebande saisis dans le sud du pays

Vingt-six (26) contrebandiers ont été interceptés et différents produits destinés à la contrebande saisis dimanche dans le sud du pays, a indiqué hier le ministère de la Défense nationale (MDN) dans un communiqué.

«Dans le cadre de la sécurisation des frontières et de la lutte contre la criminalité organisée, des détachements de l'Armée nationale populaire (ANP) relevant des secteurs opérationnels d'In Guezam et de Bordj Badji Mokhtar (6ème Région militaire) ont intercepté lors de patrouilles de recherche et de ratissage, menées le 6 septembre 2015, vingt-six (26) contrebandiers et ont saisi un véhicule tout-terrain, 23 détecteurs de métaux, un groupe électrogène et des téléphones portables», précise la même source.

«Au niveau de la 2ème Région militaire, des éléments de la Gendarmerie nationale relevant du secteur opérationnel de Tlemcen ont saisi 8.490 litres de carburant, deux (2) véhicules touristiques, une quantité de déchets de cuivre et des comprimés psychotropes», ajoute le MDN, soulignant qu'à Ain Témouchent, un contrebandier a été appréhendé et 1.000 cartouches pour fusil de chasse et un véhicule ont été saisis».

«Par ailleurs, des détachements relevant des secteurs opérationnels de Ghardaïa et de Ouargla (4ème Région militaire) ont appréhendé trois (3) immigrants clandestins et ont saisi un camion, 2.280 unités de feux d'artifices et des comprimés psychotropes», conclut le communiqué.

## ANNABA Les clés de 500 logements AADL remises à leurs bénéficiaires avant la fin de l'année

Cinq cents (500) logements réalisés à Annaba dans le cadre de la formule location-vente gérée par l'Agence nationale de développement et d'amélioration du logement (AADL) seront remis à leurs souscripteurs «avant fin 2015», a-t-on appris, hier, auprès de la direction du logement. Le taux d'avancement des travaux de cette tranche de logements, faisant partie d'un programme global de 900 unités en réalisation au pôle urbain de Kalitoussa (Berrahal), a aujourd'hui dépassé les 80 pour cent, a-t-on souligné de même source.

Par ailleurs, les mêmes services font état du lancement des travaux de construction de 4.500 autres logements de la même formule au nouveau pôle urbain intégré de Draa Errich, dans la commune d'Oued El Aneb, et de 1.163 unités similaires sur le site de Boukhadra (El Bouni).

La wilaya d'Annaba a bénéficié, dans le cadre de la formule location-vente, d'un programme global de 10.000 unités, réalisées par étapes dans de nouveaux sites urbains, selon la même source, qui a rappelé que plus de 40.000 logements, tous segments confondus, ont été inscrits depuis 2010.

APS

## HADJAR L'A ANNONCÉ À MOSTAGANEM Le projet de loi sur la recherche scientifique soumis prochainement à l'APN



Le projet de loi sur la recherche scientifique sera soumis prochainement au Parlement, a annoncé hier le ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, Tahar Hadjar à Mostaganem.

Dans une déclaration à la presse, le ministre a indiqué que «l'avant-projet de loi sur la recherche scientifique a été débattu au niveau de la commission éducation, culture et affaires religieuses et waqfs de l'APN. Il sera soumis dans les prochains jours à débat avant son adoption dans le courant de ce mois».

Ce projet de loi vise à permettre à la recherche scientifique de «répondre aux exigences économiques afin que l'université algérienne contribue au développement du pays», a-t-il ajouté.

En visitant une exposition des travaux et inventions réalisés par des chercheurs de l'université, le ministre a souligné la nécessité d'encourager ces initiatives et d'exploiter ces inventions dans des applications pouvant être utiles sur les plans économiques, industriels et sécuritaires.

Dans ce contexte, il a invité les chercheurs à prendre attaché avec l'agence nationale de valorisation de la recherche dont le rôle est d'aider les chercheurs et les accompagner afin qu'ils matérialisent leurs recherches. Le ministre a également invité les recteurs et les responsables des bibliothèques universitaires à généraliser l'utilisation du système de documentation et d'archivage en ligne qui représente un réseau rassemblant les connaissances et informations produites à l'échelle nationale et mondiale.

«Ce système facilitera la réalisation des travaux des enseignants, les chercheurs et les étudiants qui auront à leur disposition des millions de données, de références, de contenus documentaires, et de travaux de recherche.

Ces connaissances sont disponibles en plusieurs langues», a rappelé le ministre.

Par ailleurs, M. Hadjar a souligné la nécessité d'ouvrir des spécialités à vocation nationale au niveau de chaque université afin de remplacer les instituts de ce genre, aujourd'hui disparus, à l'exemple de l'institut d'agronomie.

«Ces instituts accueilleront des jeunes venus de toutes les régions comme ce fut le cas dans les années 70 et 80», a-t-il ajouté. Concernant la rentrée universitaire, le ministre a souligné que l'université de Mostaganem a garanti tous les moyens pour assurer le bon déroulement de cet événement. Ce campus ne connaît pas de déficit en places pédagogiques.

Au cours de sa visite, M. Hadjar a visité plusieurs laboratoires et inspecté le chantier de réalisation d'une bibliothèque universitaire de 1.000 places, qui sera opérationnelle dans quelques semaines. L'université de Mostaganem compte 8 facultés, un institut d'éducation physique et sportive, une école supérieure de l'éducation et une école préparatoire des sciences naturelles. Elle dispose également de 7 résidences universitaires totalisant 15.948 lits.

## MME BENGHEBRIT OPTIMISTE Les cadres du secteur mobilisés pour satisfaire les revendications des syndicats

La ministre de l'Education nationale, Nouria Benghebrit, a affirmé dimanche soir à Alger que les cadres de son secteur étaient mobilisés pour satisfaire les revendications des syndicats avec «plus de sérieux».

«Tout le staff administratif du ministère de l'Education est mobilisé pour contribuer à la satisfaction des revendications retenues dans les procès verbaux des réunions avec les syndicats, signés en mars dernier», a soutenu Mme Benghebrit qui passait dans l'émission «Hiwar Essa» de la télévision algérienne. Mme Benghebrit a réaffirmé son engagement à organiser un concours pour la promotion de 45.000 enseignants des trois cycles ( primaire, moyen et secondaire) et la promotion systématique des enseignants qui occupent des postes «appelés à disparaître», la conversion des postes de promotion vacants en postes de recrutement et le dégagement de postes vacants au profit des intendants.

Parmi le personnel occupant des postes «appelés à disparaître», Mme Benghebrit a cité les intendants qui bénéficieront de la promotion, reconnaissant l'existence de défaillances dans l'encadrement administratif au niveau de certains établissements scolaires, notamment pour les postes d'intendant.

La ministre a lié cette situation au «budget du secteur qui ne permet pas la couverture de toute la demande», soulignant la contribution du secteur de l'emploi dans ce cadre à travers des contrats d'emploi de jeunes. La ministre a réitéré, dans ce contexte, l'annonce de rencontres avec les dix



syndicats du secteur à partir du 15 octobre prochain, saluant, à ce propos, «le sens des responsabilités» des syndicats. La loi sera appliquée contre les enseignants permanents qui n'ont pas rejoint leur poste durant les deux premiers jours de la rentrée scolaire, à par ailleurs prévu la ministre, insistant qu'à défaut de rejoindre leur poste dans les 15 prochains jours, ces derniers seront remplacés.

A une question sur le problème de surcharge des classes dans certaines wilayas du pays, Mme Benghebrit a indiqué que 5,01% des écoles primaires et 6,45% des CEM seront touchés cette

année par ce problème, soulignant que 26.000 établissements scolaires au niveau du territoire national seront prêts à accueillir plus de 8 millions d'élèves.

La ministre a lié la surcharge des classes à plusieurs facteurs, dont l'arrivée de deux vagues au cycle secondaire et l'augmentation des nouveaux inscrits (200.000 nouveaux élèves de 2010 à 2015), outre le manque de main-d'œuvre qualifiée pour la réalisation des infrastructures scolaires programmées.

Face à ce problème, Mme Benghebrit a retenu l'option de la double vacuation dans certaines wilayas.

S'agissant de la numérisation du secteur, la ministre a affirmé que les laboratoires de certains établissements seront dotés d'ordinateurs, soulignant que le problème de coupures de connexion au réseau Internet relevait de la poste et des télécommunications.

La ministre a réaffirmé, par ailleurs, que «l'examen du fin de cycle primaire ne sera pas annulé» précisant qu'il sera passé, par contre, les épreuves dans leurs écoles.

Quant à l'examen du baccalauréat 2015-2016, la ministre a affirmé qu'aucun changement ne sera opéré dans le système du baccalauréat, ajoutant que tout changement touchant le système du baccalauréat requiert l'aval du gouvernement.

## TLEMCEN

### Mme Mounia Meslem donne le coup d'envoi de la rentrée scolaire des enfants aux besoins spécifiques

La ministre de la Solidarité nationale, de la Famille et de la Condition féminine, Mme Mounia Meslem, a donné, hier, depuis Nedroma (Tlemcen), le coup d'envoi de la rentrée scolaire des enfants aux besoins spécifiques.

Dans une allocution prononcée à cette occasion, la ministre a souligné que son département a accordé, cette année, une attention particulière à cette frange de la société, conformément au programme du



Président de la République, M. Abdelaziz Bouteflika, visant à assurer à ces enfants tous leurs droits et à leur octroyer toutes les opportunités en vue de les intégrer dignement dans la société.

A cours de cette cérémonie, Mme Mounia Meslem a procédé à une distribution symbolique du programme d'enseignement secondaire rédigé en braille au profit des non-voyants.

Elle a souligné que cette action est la première du genre à être initiée par son ministère.

## TIZI-OUZOU

### 105 groupes pédagogiques pour l'insertion des handicapés

Le secteur de l'Education à Tizi-Ouzou compte, au titre de la présente rentrée scolaire, 105 groupes pédagogiques d'élèves aux besoins spécifiques, a-t-on appris, lundi, auprès du chargé de la cellule de communication de la direction du secteur.

Parmi ces groupes, formés en coordination avec la direction de l'action sociale et de la solidarité, 79 suivent la méthode d'enseignement adaptée, destinée aux enfants souffrant de difficultés d'assimilation pédagogique alors que 15 groupes englobent des élèves atteints de différents handicaps, dont l'autisme, la trisomie, des handicaps moteurs et les enfants de la lune, a indiqué à l'APS Mohamed Tachabount.

Onze autres groupes scolaires comptent des enfants hospitalisés, a-t-il ajouté, précisant que chaque groupe compte 8 à 15 éléments. Une méthode d'enseignement dite «différentielle» est adoptée par les enseignants concernant les groupes pédagogiques souffrant de difficultés d'assimilation, alors que les élèves atteints de différents handicaps bénéficient d'une méthode d'enseignement «inclusive», pour en tirer le meilleur rendement possible, a estimé le responsable.

Dans le volet solidarité scolaire, M. Tachabount a fait part de 20.203 tressous scolaires affectés à l'opération par



la direction, au moment où 137.000 élèves de la wilaya ont bénéficié de livres gratuits.

Parallèlement, la restauration scolaire profite à 90.600 élèves, tandis que 119.229 bénéficient d'un suivi médical et 36.925 du transport scolaire. Le taux de distribution de la prime scolaire, fixée à 3000 DA, est de 50 % à ce jour, représentant un effectif de 105.000 bénéficiaires, a-t-il ajouté.

APS

## HADJ 2015

# M. Azouza appelle les membres de la Mission nationale à faire preuve d'efficacité

Le directeur général de l'Office national du Hadj et de la Omra (ONHO), Youcef Azouza, a appelé hier à Medine les membres de la Mission nationale du Hadj à faire preuve d'efficacité dans l'accomplissement de leur travail et à s'adapter rapidement au système électronique mis en place en proposant des solutions aux problèmes liés notamment à l'hébergement, la perte de bagages et la restauration.

Au cours d'une réunion de travail au centre de la Mission à Médine, M. Azouza qui a déploré la récurrence de ces problèmes, a exhorté les membres de la Mission à plus d'efforts dans l'accomplissement de leur travail. Après avoir écouté les représentants des différentes commissions, le directeur de l'ONHO a tenu à souligner que l'application des nouvelles mesures de prise en charges des hadjî étant à ses débuts, il fallait qu'ils se préparent à corriger tout dysfonctionnement et s'attendre à ce que toute défaillance en début de chaîne dans l'application du système produise l'effet domino».

A propos des «défaillances» relevées au niveau de la restauration, de l'hébergement, et de la négligence de certaines agences de voyages, M. Azouza a reproché aux chargés des commissions concernés de n'avoir pas adressé aux contrevenants des procès-verbaux officiels, les prestataires de services saoudiens ou nationaux étant tenus de respecter leurs engagements contractuels.

«Il faut absolument recourir aux contrats», a-t-il insisté. M. Azouza a tenu précisément à ce que la ques-



tion des bagages perdus soit résolue «dans les plus brefs délais» étant donné les désagréments que cela cause aux pèlerins. Soulignant les faiblesses au niveau organisationnel, le premier responsable de l'Office a longuement insisté sur le renforcement de la chambre des opérations qui centralise les listes des hadjî et donc concentre tous les renseignements les concernant, et d'instaurer à partir de là toute une chaîne de travail basée sur une «parfaite coordination» entre les agents officiant dans l'aéroport, ceux du centre de la

Mission et le personnel mobile.

En ce qui concerne les agences défaillantes, M. Azouza a estimé qu'il est encore temps pour elles de se rattraper pour peu que des rappels à l'ordre leur soient spécifiés par le chargé de leur suivi au niveau de la Mission». Le DG de l'ONHO n'a pas manqué de juger satisfaisantes les conditions d'encadrement et de prise en charge des pèlerins algériens, outre les difficultés de transfert des passagers et de leur hébergement qui se posent en fait à chaque saison.

## KHENCHELA

# Accélérer les travaux des projets de l'enseignement supérieur pour rattraper les retards

La nécessité d'accélérer les travaux de construction d'infrastructures universitaires afin de résorber les retards constatés, a été fortement soulignée, hier, par le wali de Khenchela, Hamou Bekkouche.

Le chef de l'exécutif local, qui inspectait les différents chantiers liés à ce secteur, a fermement instruit les entreprises à l'effet d'achever, en priorité, la réalisation des infrastructures pédagogiques, notamment la bibliothèque universitaire. M. Bekkouche a visité le nouveau pôle universitaire de 8.000 places pédagogiques où il a déploré la lenteur des travaux, le conduisant à appeler les entrepreneurs à dynamiser le chantier, d'autant, a-t-il souligné,

que le ministère des Finances a donné son feu vert pour la réévaluation du projet. Le wali a également inspecté l'Ecole nationale des forêts de Khenchela (en travaux) qui compta 1.000 places pédagogiques, une résidence universitaire de 500 lits, ainsi qu'un bâtiment pédagogique qui devra être livré «dans un délai de 20 jours». Le wali a indiqué à l'APS que ce dernier ouvrage «devra alléger la pression sur l'université de Khenchela» et «combler le déficit en places pédagogiques».

Lors de sa visite, le wali a donné le coup d'envoi de la rentrée universitaire et souligné que les conditions de reprise des cours étaient «excellentes».

## ANNÉE UNIVERSITAIRE 2015-2016

# LE TEMPS DES PERFORMANCES

Le ministre de l'Enseignement supérieur a inauguré la rentrée universitaire 2015-2016 à Oran et Mostaganem. Ce n'est pas la rentrée solennelle de l'Université qui est un rituel académique avec toges, professeurs et leçon inaugurale pour marquer la volonté des universités et des étudiants de contribuer au développement des sciences et des techniques de la connaissance théorique et des applications pratiques. L'information la plus importante est la date choisie pour la rentrée pédagogique : en même temps que tous les cycles de l'éducation nationale...

C'est un nouveau départ pour l'université algérienne qui a adopté le système LMD pour se hisser au niveau des universités les plus avancées en Europe voisine.

### Que dit la littérature spécialisée ?

«Le système universitaire algérien est comparable à celui des pays de l'Union Européenne qui se définit comme celui de la contribution de l'étudiant à sa propre formation.

Une année universitaire LMD est composée de 2 semestres (1er semestre de septembre à décembre, 2ème semestre de janvier à mai). Chaque semestre est composé d'Unités d'Enseignement (U.E.) disciplinaires, obligatoires, optionnelles et transversales. A chaque fois qu'un étudiant réussit une U.E., il comptabilise un certain nombre de crédits (l'obtention de 30 crédits à l'intérieur d'un semestre permet de valider ce semestre).

L'évaluation des connaissances se fait par contrôle continu (devoirs à rendre, travail à réaliser en TD ou TP),

examen semestriels (concernant les cours magistraux, les TD et/ou les TP) et/ou combinaison des deux. Là encore, chaque filière a ses spécificités. Ce sont, dans la plupart des cas, des cours théoriques en amphithéâtre qui réunissent l'ensemble des étudiants d'une promotion. Les effectifs des promotions sont très variables selon la filière de formation.

De même, le nombre d'heures de cours peut varier (d'une quinzaine à une trentaine d'heures de cours par semaine), et les Travaux Dirigés (TD) et Travaux Pratiques (TP) peuvent être plus ou moins nombreux. Il n'y a donc pas de règle générale, tout dépend de la filière.

Les heures de TD sont l'occasion de se retrouver en groupes restreints et d'approfondir des notions abordées en cours magistral, de mettre en pratique les méthodes qui seront demandées à l'examen et surtout de poser des questions. Certains TD peuvent faire partie du contrôle continu (copies ramassées et notées).

Les enseignements et la formation reçus sont mesurés en crédits et non en années d'études.

Il faut réunir 180 crédits pour obtenir la Licence Il faut réunir 120 crédits, après la Licence, pour obtenir le Master. Les crédits sont l'unité de compte qui permet de mesurer le travail de l'étudiant pendant le semestre (cours, TD, TP, stage, mémoire, travail personnel...).

Les crédits sont capitalisables et transférables d'un parcours à un autre.

Malgré quelques faiblesses relevées, le système a produit des effets satisfaisants dans la mesure où les premières

## OUARGLA

# 23 annexes communales reliées au réseau de fibre optique

Vingt-trois (23) annexes communales à travers la wilaya d'Ouargla ont été raccordées, à ce jour, au réseau de la fibre optique, a-t-on appris hier auprès de la Direction opérationnelle des télécoms (DOT) d'Ouargla. Retenue dans le cadre du plan national de modernisation et de numérisation des services administratifs offerts aux citoyens, l'opération cible dans son ensemble 46 annexes à travers les 21 communes que compte la wilaya d'Ouargla, selon la même source. Les travaux sont en cours d'exécution pour le raccordement des 11 autres annexes communales au réseau de fibre optique, à l'instar de celles d'El-Bour et Afrane (commune de N'goussa), Ghamra et El-Ksour (Mégarine), Moggar et El-Harihira (Sidi-Slimane) et Goug (Blidet Amor), a-t-on fait savoir. Initiée par le secteur de la Poste et des Technologies de l'Information et de la Communication (P-TIC), cette opération, dont les chefs-lieux de commune ont déjà bénéficié de la numérisation, vise à élargir la couverture en fibre optique à l'ensemble du territoire de la wilaya d'Ouargla et contribuer à la modernisation du service public, signale-t-on.

## MOSTAGANEM

# Le P/APC de Taghzit suspendu de ses fonctions

Le wali de Mostaganem a suspendu de ses fonctions le président de l'APC de Taghzit, a-t-on appris hier des services de la wilaya. Cette mesure a été motivée par les poursuites judiciaires dont fait l'objet cet élu mis en cause dans une affaire de «gestion financière et administrative», ajoute-t-on de même source, précisant que les habitants de cette commune (90 km à l'est du chef-lieu de wilaya) avaient paralysé, hier, les services de l'APC, exigeant le départ du P/APC.

Les présidents des APC de Mostaganem, Kheiridine, Achâacha, Sayada, Khadra et Thazghit ont été suspendus de leurs fonctions en raison de poursuites judiciaires dont ils font l'objet, rappelle-t-on.

APS

cohortes de doctorants sont en voie de renforcer les structures de recherche et de transmission des connaissances. Il semble toutefois que les doctorants chargés d'activités pédagogiques se plaignent de la modicité de la rémunération (250DA).

De travail peut paraître élevée, mais si les conditions de travail et de prise en charge pédagogique sont réunies, l'étudiant se trouve dans la voie de la réussite et de la performance.

### Faiblesses

Une des faiblesses était la non-réalisation des programmes dans un délai arrêté. Cette faiblesse a été corrigée, du fait de la fixation des rythmes pédagogiques de l'année 2015-2016 au cours du premier semestre 2015, par toutes les universités algériennes, centres et écoles supérieures. A l'USTHB, le nombre de semaines d'études est de 32 pour l'année 2015-2016. Début des enseignements : Samedi 5 septembre 2015 ; jusqu'au jeudi 17 décembre 2015 ; 2ème semestre : du 22 janvier au 19 mai.

Ces 32 semaines sont l'expression de la volonté du recteur et des doyens des filières enseignées de faire leur travail de formation supérieure. 2015-2016, l'année qui marquera l'entrée en compétition scientifique des universités et des membres de la famille universitaire dans le concert des sciences qui contribuent chaque année au renom d'un pays ? Espérons-le.

OL

## DÉVELOPPEMENT LOCAL

### Des contrats de performance seront signés entre le ministère de l'Intérieur et les élus locaux

«Dès cette année et tel qu'a été édicté par le ministre de l'Intérieur et des collectivités locales lors de la réunion gouvernement-walis, des contrats de performance seront introduits», a déclaré à l'APS M. Azzeddine Kerri, directeur des finances locales.

«Les élus seront ainsi tenus de rendre des comptes non seulement sur le taux de consommation des crédits mais sur la valeur ajoutée en matière d'investissement, de postes d'emplois créés, de ressources propres valorisées et de nombre de problèmes réglés», a-t-il précisé. Lors de la dernière réunion Gouvernement-walis, le premier ministre Abdelmalek Sellal a instruit les walis et les présidents des communes de jouer un rôle plus actif pour attirer l'investissement et créer de l'emploi.

«Bien qu'importants, les taux d'avancement des projets et la consommation de crédits ne doivent plus constituer les seuls indicateurs de performance de la gestion locale. Aujourd'hui vous serez évalués sur les créations d'activités et d'emplois, l'implantation d'investissements et d'entreprises et l'évolution de l'attractivité économique des territoires dont vous avez la responsabilité», a asséné M. Sellal aux walis présents.

«Le rôle des autorités locales et à leur tête les walis, et bien sûr les PAPC, est déterminant dans cette démarche (promotion de l'investissement local, Ndlr). Vous êtes madame et messieurs la clé de voûte de notre dispositif et c'est un véritable surpassement de soi que nous attendons de vous», a-t-il dit. Les walis ont été ainsi sommés de jouer leur rôle en matière de création d'activités et d'emplois, d'implantation d'investissements et d'entreprises et d'amélioration de l'attractivité économique des territoires dont ils ont la responsabilité.

«Désormais, les walis seront évalués sur ces plans qui constituent les indicateurs de performance de la gestion locale», avertit de son côté le ministre de l'Intérieur et des collectivités locales Noureddine Bedoui. L'élaboration d'une nouvelle vision économique et la modification des modes de fonctionnement et de régulation constituent, selon le ministre, un défi à relever compte tenu de la conjoncture actuelle marquée par une baisse continue des cours du pétrole.

## COLLECTIVITÉS

# 2016, année de la performance pour la finance locale

Par Hana Sbaghdî

L'année 2016 serait l'année de la performance pour la finance locale grâce aux réformes introduites par la loi de finances complémentaires (LFC) pour 2015 et à d'autres mesures proposées pour la loi de finances pour 2016, a indiqué dimanche un responsable au ministère de l'Intérieur et des Collectivités locales.

«2016 sera l'année de la performance pour la finance locale (à) il est temps pour que les collectivités locales deviennent un vrai moteur de création de richesses et d'emplois à travers la promotion de l'investissement local», a déclaré M. Azzeddine Kerri, directeur des finances locales dans un entretien à l'APS. Cet objectif semble réaliste, selon lui, eu égard aux nouvelles dispositions de la LFC 2015 en matière de renforcement des ressources financières et des prérogatives des collectivités, des mesures «très importantes», selon lui.

La LFC 2015 a d'abord, rappelle-t-il, allégé les décisions relatives à l'octroi du foncier industriel, réduit le taux de la taxe sur l'activité professionnelle (TAP) pour les activités de production et institué la solidarité financière inter-collectivités locales de la wilaya. «Le Comité d'assistance à la localisation et la promotion des investissements et la régulation du foncier (Calipref), à qui revenait la décision d'octroi du foncier industriel, était un frein pour l'investissement local, désormais ce foncier sera disponible car il sera à la charge des walis qui auront donc plus de responsabilité et plus de liberté pour promouvoir l'investissement», a-t-il ajouté.

L'autre mesure importante de la LFC 2015 est, pour l'heure responsable, l'introduction pour la première fois en Algérie de la notion de solidarité financière entre les communes d'une même wilaya, donnant naissance à une solidarité décentralisée. L'article 68 de la LFC stipule que «les communes disposant de ressources financières importantes peuvent, dans le cadre de la solidarité financière locale, après délibération de l'Assemblée populaire communale, accorder des subventions au profit de communes relevant de la même wilaya à travers le budget de la wilaya dont elles relèvent».

Les collectivités locales bénéficiaient jusque-là d'une solidarité financière centralisée, assurée par la Caisse de garantie des collectivités locales (qui vient remplacer le Fonds commun des collectivités locales - FCCL), à travers des subventions octroyées annuellement aux communes. La LFC 2015 a, en outre, actualisé la nomenclature des interventions de la Caisse et augmenté le nombre des élus de son conseil d'orientation pour qu'ils représentent l'ensemble du pays. La nomenclature des actions pour lesquelles la Caisse est susceptible d'appuyer son appui financier a été fixée à 52 actions dans tous les aspects du déve-



loppelement local, selon le même responsable.

### Valorisation des ressources propres, incitation à l'emprunt bancaire

Interrogé sur les moyens qui seront adoptés pour compenser le manque à gagner en termes de TAP, qui génère annuellement environ 60% des ressources des communes et plus de 80% des ressources des wilayas, il a expliqué qu'il s'agira tout simplement de rationaliser les dépenses et d'optimiser les ressources propres des collectivités locales.

«Dès 2016, la notion de l'orthodoxie budgétaire sera concrétisée : il faut que les collectivités épousent toutes leurs ressources non consommées avant d'aller en demander d'autres. Il faut ensuite mettre un terme aux surévaluations des dépenses et aux sous-évaluations des recettes, l'investissement local prendra enfin le relais», a-t-il détaillé.

La LFC 2015 a, par ailleurs, réactualisé la valeur locative fiscale de l'impôt foncier, basé sur le zoning de 1989. «Ce zoning est devenu obsolète, car le classement des communes en zones résidentielles, urbaines ou semi-urbaines a beaucoup changé en 25 ans et il était temps de le réactualiser pour que le prix du loyer d'un bien immobilier communal soit calculé en fonction de la nature de la zone où il se trouve», a expliqué M. Kerri.

En plus, la LFC a décidé d'aligner les prix des loyers des biens communaux aux prix du marché. «Il est insoutenable qu'un locataire d'un magasin privé paie 20.000 DA alors que le locataire d'un magasin communal similaire paie 2.000 DA», dira ce responsable.

La taxe d'enlèvement des ordures ménagères (ex-taxe d'assainissement), imposée jusque-là aux propriétaires des biens immobiliers en contrepartie du ramassage des ordures, a été de son côté étendue aux locataires dans le cadre de la LFC 2015. A son tour, la taxe d'habitation, recouvrée par Sonelgaz et destinée à la réhabilitation du parc immobilier des communes, a été étendue par la même loi à l'ensemble des communes du pays.

### De nouvelles mesures au profit des collectivités inscrites pour 2016

La LFC 2015, dans son article 20, et pour une meilleure maîtrise de l'assiette des impôts et taxes locaux, a également instauré une «coopération permanente» entre les communes et les services fis-

caux en créant au sein du code des impôts directs et taxes assimilées une nouvelle section chargée de la coopération entre les services fiscaux et communaux.

Le renforcement des moyens financiers des collectivités devrait par ailleurs passer par le recours aux prêts bancaires pour financer les dépenses d'équipement. «La plupart des collectivités se sont habituées aux concours définitifs (ressources fiscales notamment),

elles montrent encore une réticence pour aller à l'emprunt et les banques ne jouent pas le jeu souvent», a déploré le représentant du ministère de l'Intérieur.

Mais «il faut absolument que le prêt bancaire devienne une source de financement local», a-t-il recommandé en soulignant que la Caisse de solidarité des collectivités assurera désormais le rôle de caisse de garantie pour aider les collectivités à accéder aux prêts bancaires. En 2015, les collectivités locales tablent sur 492,36 milliards de DA de recettes dont 99,34 milliards de DA de moins-values fiscales, qui représentent des ressources prévues mais non recouvrées et qui seront compensées par la nouvelle caisse des collectivités (ex-Fccl).

Plus de 53,2% de ces ressources proviennent de la TAP (Taxe sur l'activité professionnelle), 38,7% de la TVA (Taxe sur la valeur ajoutée) et 2,7% seulement des produits dominiaux et patrimoniaux. Le reste des ressources est générée par les produits de la vignette automobile, l'Impôt forfaitaire unique (IFU) et l'impôt foncier, selon la même source. La TAP devrait couvrir respectivement 83,3%, 55% et 7% des budgets des wilayas, communes et FCC alors que le produit de la TVA est appelé à couvrir 81,7% des ressources de la Caisse des collectivités et 5,4% des ressources communales.

Évoquant l'avant-projet de loi de finances (LF) pour 2016, qui doit être examiné mercredi par le Gouvernement, il contiendra une proposition importante affectant de la TVA à l'importation (estimée à 15%), destinée actuellement au FCCL, aux communes frontalières pour renforcer leurs ressources fiscales et les aider dans leur développement. Le renforcement des moyens humains et matériels permettant aux communes de mieux appréhender l'assiette fiscale et de mieux recouvrir leurs ressources patrimoniales, l'obligation du paiement, au profit des communes, de toute occupation d'un domaine public ainsi que le recadrage de la concession des plages feront en outre l'objet d'instructions comprises dans ce texte, a-t-il encore avancé.

Afin que ces réformes puissent porter leurs fruits, l'Etat a décidé de suivre de «très près» et de manière rigoureuse les réalisations dans chaque commune et dans chaque wilaya en imposant aux walis et aux maires la signature de contrats de performance avec le ministère de l'Intérieur et des Collectivités locales, affirme enfin M. Kerri.

APS

## L'Algérie prendra part à une vingtaine de foires et expositions à l'étranger en 2016

L'Algérie participera à une vingtaine de foires et manifestations économiques à l'étranger en 2016, dans le but d'examiner d'éventuels partenariats entre les opérateurs nationaux et étrangers, selon la Chambre algérienne de commerce et d'industrie (Caci). Les entreprises algériennes prendront part à une dizaine de foires internationales dont la foire internationale de Khartoum (Soudan), prévue en janvier prochain, la foire du Caire (Egypte) en mars et la foire de Hanoi (Vietnam) en avril.

Elles devront participer également à la foire internationale de la Communauté économique des Etats de l'Afrique de l'Ouest

(Cédéao) à Niamey (Niger) dont la date n'a pas encore été fixée par les organisateurs, à la foire internationale de Riad (Arabie Saoudite) en juin, à la foire internationale d'Istanbul (Turquie) en septembre, à la foire internationale de la Havane (Cuba) en novembre et à la foire de Dakar (Sénégal) en décembre 2016, précise-t-on. L'Algérie sera également présente aux expositions dédiées aux produits nationaux et qui se tiendront à Nouakchott (Mauritanie), N'Djamena (Tchad), Cotonou (Bénin) à Ouagadougou (Burkina Faso). Par ailleurs, l'Algérie prendra part au salon de la sous traitance Promote Yaoundé (Cameroun) prévu en février et au MIDEST à Paris (France) du 17 au 20 novembre 2016. Concernant les salons spécialisés dans l'agroalimentaire, il est prévu une participation algérienne au Gulf Food à Dubaï (EAU) du 21 au 25 janvier 2016, au STAL Paris (France) du 16 au 20 octobre et au FHA de Singapour du 12 au 15 avril. Au programme de la participation algérienne, les salons de l'agroalimentaire de Barcelone (Espagne) du 25 au 28 avril et de Miami (USA) du 26 au 27 octobre et le Foodex Saudi (Arabie Saoudite) du 17 au 20 novembre 2016. Afin d'encourager les entreprises publiques et privées à participer aux expositions à l'étranger, et donc contribuer à promouvoir

les exportations hors hydrocarbures, le Fonds spécial de promotion des exportations (Fspe) prendra en charge 80% des frais de location des stands, de transit, de transport et de manutention en Algérie et à l'étranger, lors des manifestations économiques internationales. Institué en 1996, le Fspe est destiné à apporter un soutien financier aux exportateurs dans les actions de promotion et de placement de leurs produits sur les marchés extérieurs. En 2014, près de 527 millions de DA d'aides ont été octroyées par le Fspe au profit de près de 251dossiers examinés.

APS

## ENERGIE

# Le pétrole en baisse en Asie dans l'attente de l'emploi américain

Les cours du pétrole baissaient lundi en Asie où les investisseurs attendent une décision américaine sur un éventuel relèvement des taux d'intérêt et digèrent un rapport mitigé sur l'emploi aux Etats-Unis.

Le cours du baril de «light sweet crude» (WTI) pour livraison en octobre perdait 35 cents à 45,70 dollars dans les échanges électroniques en Asie.

Le baril de Brent, la référence européenne du brut, également pour livraison en octobre, reculait de 38 cents, à 49,23 dollars le baril.

La prochaine réunion de la Réserve fédérale américaine (Fed) qui doit décider ou non de rehausser les taux d'intérêt est prévue les 16 et 17 septembre.

Avant que les incertitudes sur la Chine ne secouent les marchés, les analystes s'attendaient à un possible relèvement des taux dès cette date.

Ceux-ci sont maintenant proches de zéro depuis la crise financière il y a sept ans.

Le resserrement de la politique monétaire américaine aurait entre autres pour conséquence une hausse du billet vert.

Or, l'or noir est libellé en dollars et deviendrait ainsi plus cher pour les acheteurs munis d'autres devises, ce qui plomberait encore la demande dans un contexte marqué par l'excès d'offre.

Les investisseurs n'ont guère trouvé de quoi être rassurés dans la



publication des chiffres sur l'emploi aux Etats-Unis, dernière statistique importante avant la réunion de la Fed.

Les créations d'emploi ont été moins nombreuses que prévu même si le taux de chômage est en baisse.

«Les marchés se rendent compte que quoi qu'il arrive, la Fed va augmenter les taux d'intérêt cette année et cela les a rendus pessimistes», a déclaré Bernard Aw, analyste chez IG Markets à Singapour.

Désormais, les marchés vont regarder du côté de la Chine qui publie ces prochains jours une série de sta-

tistiques. L'essoufflement de la deuxième économie mondiale, très gourmande en matières premières, pèse sur les cours.

Vendredi à la clôture, le WTI a perdu 70 cents à 46,05 dollars sur le New York Mercantile Exchange (Nymex), restant toutefois en petite hausse sur l'ensemble de la semaine.

A Londres, le Brent a reculé plus nettement, perdant 1,07 dollar à 49,61 dollars sur l'Intercontinental Exchange (ICE) de Londres.

Les marchés seront fermés lundi aux Etats-Unis pour cause de jour férié.

## CROISSANCE

# La Chine révise à la baisse la croissance du PIB pour 2014 à 7,3% contre 7,4% auparavant

La Chine a annoncé lundi une révision à la baisse de la croissance de son PIB en 2014, réduite de 0,1 point à 7,3% contre 7,4% auparavant, alors que les inquiétudes s'aggravent sur le ralentissement de la deuxième économie mondiale.

Cette révision a été décidée après une «confirmation préliminaire», a indiqué le Bureau national des statistiques chinois dans un communiqué.

Elle devrait être suivie d'un chiffre définitif en janvier l'an prochain.

Le chiffre de 7,4% de croissance pour 2014, annoncé en janvier dernier, représentait déjà un plus bas depuis 1990, ce qui démeure le cas avec l'ajustement annoncé lundi.

Les marchés boursiers ont été pris par un vent de panique le mois dernier en raison des inquiétudes sur



la santé de l'économie chinoise, dont le ralentissement de la croissance affecte le reste de l'économie mondiale.

Après des années de croissance à deux chiffres, les autorités chinoises sont en train d'amorcer un dououreux virage vers un nouveau modèle de croissance, qui s'appuie davantage sur la consommation et moins sur les investissements publics. La croissance au

cours des deux premiers trimestres de cette année a poursuivi son ralentissement, à 7%.

L'objectif des autorités est de parvenir à une croissance «d'environ 7%» en 2015, bien que nombreux analystes commencent à douter que cet objectif soit atteint.

La banque ANZ estime que le PIB va tomber à 6,4% au troisième trimestre avant de se reprendre à

6,8% au dernier trimestre. Ce qui serait en deçà des 7% de croissance annuelle visés par le gouvernement.

La semaine dernière, deux indices ont montré que l'activité manufacturière chinoise s'était violemment contractée en août, ce qui a donné des sueurs froides aux marchés internationaux, les investisseurs se demandant si la Chine ne se préparait pas à un «atterrissement brutal».

Le géant asiatique représente 13% du Produit intérieur brut (PIB) mondial et les marchés s'inquiètent de la contagion du ralentissement chinois sur le reste du monde.

La dévaluation soudaine du yuan face au dollar en août, largement perçue comme un effort désespéré de Pékin pour soutenir la compétitivité de ses exportations, avait entraîné la débâcle boursière.

**VENEZUELA**  
**Nicolas Maduro propose une réunion des chefs d'Etat de l'Opep**



Le président du Venezuela, Nicolas Maduro a proposé samedi la convocation d'une réunion des chefs d'Etat des pays membres de l'Opep et d'autres pays producteurs de brut, a-t-il indiqué depuis le Qatar.

«Je pense qu'il est nécessaire de mettre au point une stratégie pour remettre de l'ordre sur le marché pétrolier (...) avec une réunion au plus haut niveau des chefs d'Etat de l'Opep», a déclaré M. Maduro à la télévision après un entretien avec l'émir du Qatar, Tamim Ben Hamad Al Zani.

Cette semaine le prix du brut vénézuélien a enregistré sa première hausse depuis juin et à clôturé la séance de vendredi à 42,66 dollars le baril, selon le ministère du Pétrole.

Le prix de l'or noir du Venezuela a connu une baisse constante depuis juin 2014, poussant le président Maduro à faire une tournée d'alliés politiques et de producteurs de pétrole, entamée en janvier dernier, et qui l'a conduit dans plusieurs pays à la recherche d'une stratégie commune pour mettre un terme à la chute des prix.

Selon M. Maduro, l'idée de convoquer une réunion de l'Opep à haut niveau «a plus» à l'émir du Qatar qui s'est engagé à procéder «aux consultations nécessaires» au sein de l'Organisation des pays producteurs de pétrole pour qu'elle puisse avoir lieu.

«Il a aussi proposé que des pays producteurs de pétrole non membres de l'Opep prennent part à cette réunion», a ajouté M. Maduro.

Le Venezuela, qui tire 96% de ses devises de ses exportations de pétrole, connaît depuis 2012 une pénurie de produits de base, entre autres de produits alimentaires et de médicaments faute de devises pour les importer.

# La Bourse de Tokyo en baisse à l'ouverture

La Bourse de Tokyo chutait lundi à l'ouverture, affectée par les chiffres décevants de l'emploi aux Etats-Unis, mais un regain n'est pas exclu si les investisseurs choisissent de croire aux promesses des argentiers du G20 réunis en fin de semaine dernière, selon des courtiers.

À la première minute des échanges, l'indice Nikkei des 225 valeurs vedettes perdait 0,66% (-117,34 points) à 17.674,82 points. Il avait lâché plus de 1.300 points (-7,02%) la semaine passée.

L'indice élargi Topix de tous les titres



du premier tableau descendait pour sa part de 0,85% lundi matin (-12,30 points) à 1.432,23 points.

Au moment de l'ouverture à Tokyo (oohoo GMT), le dollar valait 119,20 yens, en petit retrait par rapport à son cours de vendredi à la clôture.

Quant à l'euro il était stable, à 132,90 yens, après avoir dévissé de plus de 2 yens en fin de semaine dernière après des propos du président de la Banque centrale européenne (BCE).

APS

## CONSTANTINE

## FORMATION PROFESSIONNELLE

## Offre de 8 nouvelles spécialités

Huit nouvelles spécialités seront offertes à Constantine au titre de la prochaine rentrée du secteur de la formation professionnelle, a indiqué hier à l'APS un cadre de la direction de la formation et de l'enseignement professionnels. S'exprimant en marge d'une semaine d'information et de sensibilisation organisée au palais de la Culture Mohamed-Laïd-Al-Khalifa, M. Kaouche, chef du service de la formation, a précisé que les nouvelles spécialités portent sur la formation de techniciens supérieurs en télécommunications, en méthodes et organisation de chantiers, en environnement et prototypé, de techniciens en métrologie et en appareillage, suivis et réalisation en bâtiment, tourisme (option agences touristiques), et de mécaniciens et réparateurs de matériels d'irrigation (CAP). Les spécialités en question porteront le nombre des offres de formation assurées par la direction de wilaya de ce secteur à 110, réparties sur 17 branches professionnelles. Le plan de formation prévu pour la session de septembre propose, en tout, 8.450 places pédagogiques réparties en 110 spécialités relevant de 17 branches.

S'agissant des infrastructures, le secteur dispose dans la wilaya de Constantine de 21 établissements dont 17 centres de formation professionnelle et d'apprentissage (CFPA), 3 instituts nationaux spécialisés de formation professionnelle (INSFP) et un institut national d'enseignement professionnel (INEP), a ajouté la même source.

## Une école d'hôtellerie à la place de la cité universitaire Aicha Oum El Mou'minine

La résidence universitaire «Filles» Aicha Oum El Mou'minine, située en contrebas de l'université Mentouri de Constantine, sera transformée en annexe régionale de l'Ecole supérieure d'hôtellerie et de restauration d'Aïn Benian, a appris l'APS hier auprès d'un responsable de l'université.

Les étudiantes hébergées dans cette résidence, communément appelée cité des 2000 lits, viennent en effet d'être transférées, avant la rentrée 2015-2016, vers la ville universitaire d'Ali-Mendjeli (université Rabah-Bitâa), a déclaré le vice-recteur chargé du développement et de l'orientation, Mebarek Ferkous.

Réalisée il y a plusieurs années pour absorber le déficit en lits d'hébergement pour les étudiantes, cette cité universitaire, située à proximité immédiate de l'hôtel de la chaîne internationale Marriott, sera prochainement aménagée dans la perspective de cette transformation, selon le même responsable.

La future annexe dispenserá une formation «complète et de haute qualité» aux métiers de l'hôtellerie et de la restauration au profit des jeunes résidants dans les vilayats de l'est du pays, à l'image de Skikda, Khencela, Tébessa, Batna, Guelma et Oum El Bouaghi, ont indiqué de leur côté les services de la direction du tourisme et de l'artisanat. Cette infrastructure dont la gestion sera assurée par la Société d'investissement hôtelier (SIH) répondra aux besoins de cette région du pays où il est attendu l'ouverture de nouvelles structures hôtelières, a-t-on ajouté, soulignant que l'encadrement sera confié à des enseignants spécialisés de l'école hôtelière de Lausanne (Suisse), considérée comme le leader mondial en matière de formation en management hôtelier. Le nombre de résidences opérationnelles à l'université Rabah-Bitâa a été porté, cette année, à neuf cités d'une capacité d'hébergement globale de 18.000 lits, a encore fait savoir M. Ferkous, rappelant que 19 structures de ce genre, totalisant 38.000 lits, ont été réalisées dans ce nouveau pôle universitaire.

Le secteur de l'enseignement supérieur dispose actuellement, dans la wilaya de Constantine, de 24 cités universitaires.

## OUARGLA

## Une soixantaine de microprojets financés durant le premier semestre

Au moins 62 dossiers de montage de microprojets ont été financés, durant le premier semestre de 2015, par le biais du dispositif de l'Agence nationale de gestion du microcrédit (ANGEM) à Ouargla, a-t-on appris hier des responsables locaux de cet organisme.

Montés notamment par des jeunes et des femmes au foyer, les 62 microprojets, qui ont bénéficié d'un financement tripartite (banque, ANGEM et apport personnel), font partie de 97 dossiers analysés parmi un total de 147 dossiers déposés entre les mois de janvier et fin juin derniers au niveau de l'antenne d'Ouargla de l'ANGEM, a indiqué son coordinateur de wilaya, Lamine Saïdi.

D'un volume de financement de près de 17 millions DA, ces projets qui ont contribué à l'atténuation du chômage par la création de 93 emplois permanents, sont versés dans les services (45 projets), les travaux publics (11), l'industrie (7), le reste étant réparti entre l'agriculture, l'artisanat et le commerce, a-t-il précisé.

S'agissant de la formule de financement bipartite de microprojets (Agence-banque), le même responsable a fait état du déblocage, durant la même période, d'un montant de 1,1 million DA ayant permis à 800 bénéficiaires d'acquérir des matières premières nécessaires à leurs microprojets.

Ces entités activent dans les créneaux de l'industrie (276), les services (123), les travaux publics (96), en plus d'autres projets liés à l'agriculture et



l'artisanat, a-t-il déclaré. Le même responsable a relevé que le financement bipartite avec des crédits sans intérêt, ne dépassant les 30.000 DA, destinés notamment à l'acquisition de matières premières, connaît un engouement auprès des jeunes, notamment la femme au foyer, grâce, a-t-il expliqué, aux campagnes de sensibilisation sur l'impact de ce mécanisme dans la création d'emplois et la lutte contre le chômage.

Pas moins de 4.418 dossiers de microprojets, au titre du financement tripartite, ont été déposés au niveau de l'ANGEM depuis sa mise en place en 2005, dont 1.530 dossiers ont été évalués

sés et 1.105 financés, a signalé le coordinateur de l'ANGEM d'Ouargla.

M. Saïdi a fait état, en outre, du financement, à fin juin dernier, de 987 microprojets, pour un montant de plus de 105 millions DA, portant le nombre d'emplois de 86 postes générés en 2012 à un total de 987 emplois en 2015.

Ce dispositif a généré depuis sa création 15.217 emplois au titre de la formule de financement bipartite d'autant de microprojets, sur un total de 22.033 dossiers déposés, pour un financement global de près de 586 millions DA, a ajouté le coordinateur de l'antenne de l'ANGEM d'Ouargla.

## AIN TEMOUCHENT

## Un cycle de formation en aquaculture intégrée lancé prochainement

Un cycle de formation en aquaculture intégrée des fellahs disposant de bassins d'irrigation sera lancé, prochainement, par la Direction de la pêche et des ressources halieutiques (DPRH) de la wilaya d'Aïn Temouchent, a-t-on appris, hier, de son responsable.

Initié en collaboration avec la Direction des services agricoles (DSA) et l'Ecole de formation aux techniques de pêche et d'aquaculture (EFTPA) de Beni Saf, cette action vise à toucher un grand nombre de fellahs qui bénéficieront de cinq jours de formation à la carte, a indiqué Sahoune Boukabir, directeur par intérim.

«L'objectif étant d'ensemencer l'ensemble des bassins d'irrigation», a-t-il



précisé. Parallèlement, et pour assurer la réussite de cette opération, un programme de vulgarisation a été lancé conjointement avec la DSA et la direction des ressources hydriques, pour expliquer aux fellahs l'intérêt de l'ensemencement de leurs bassins d'irrigation et les techniques à utiliser pour réussir, a-t-il encore ajouté. Une conven-

tion-cadre entre les différentes directions (DSA et DPRH) et l'EFTPA, sera signée d'ici la fin de cette année pour donner plus d'assise à cette importante opération qui contribuera à l'amélioration de la situation des fellahs avec de nouveaux revenus.

En outre, les eaux des bassins seront fertilisées par les nutriments des pois-

sons ensemencés et renforcent les productions agricoles, a-t-on expliqué. Une opération similaire a été lancée début août dernier.

31 bassins d'irrigation agricole, dont 25 à Oualhaça, ont été ensemencés par 17.500 alevins de carpes argentées. Les fellahs touchés avaient bénéficié, auparavant, d'une formation à la carte au niveau de l'EFTPA de Beni Saf. S'intégrant dans le cadre du programme «Aquapêche 2020», cette opération a été marquée, également, par l'ensemencement des retenues collinaires de Mekhassia, dans la commune de Sidi Ben Adda (57.500 alevins), Oued Benjelloul à Oualhaça (40.000) et Chabat El Hamra et Oued Kemal à Ain Kihal (17.500).

## EL-OUED

## 4.596 nouveaux inscrits aux sections d'alphabétisation

4.596 nouveaux apprenants vont rejoindre les sections d'alphabétisation dans la wilaya d'El-Oued, au titre de la nouvelle rentrée scolaire 2015-2016, a-t-on appris du représentant local de l'Office national d'alphabétisation et d'enseignement pour adultes (ONAEA).

Ces nouveaux inscrits seront répartis en deux niveaux, le premier comptant 254 classes et le deuxième 145 classes, couvrant l'ensemble des communes de la wilaya, notamment en zones rurales isolées et frontalières, et dont 98% sont de la gent féminine, a révélé le directeur de l'annexe de l'ONAEA, Khelifa Me-

zouar. Le même responsable a indiqué que ces apprenants vont poursuivre leur apprentissage au niveau de 281 centres répartis entre 165 établissements éducatifs, 7 maisons de jeunes, 2 centres culturels, 39 mosquées et écoles coraniques, 42 sièges d'associations et 2 centres de formation professionnelle, et ce, dans le but de rapprocher les structures d'apprentissage des citoyens désireux de s'instruire.

Les apprenants seront encadrés par 384 enseignants, dont 144 agents contractuels avec l'annexe de l'ONAEA, 192 bénéficiaires de contrats d'insertion professionnelle

et 37 bénéficiaires du filet social pris en charge par la direction de l'Action sociale, et 11 bénévoles, a fait savoir le même responsable.

Des portes ouvertes seront organisées durant les mois de septembre et octobre prochain, en plus de l'organisation de caravanes qui vont silloner les 30 communes de la wilaya pour sensibiliser et intéresser le plus grand nombre possible d'apprenants. Le taux d'analphabétisme dans la wilaya d'El-Oued, descendant, l'an dernier, jusqu'à 8% pour les hommes et 17% pour les femmes.

## SOUK AHRAS : Dédommagement des agriculteurs sinistrés par les intempéries et les incendies

Une opération de dédommagement des agriculteurs dont les récoltes ont été endommagées, à Souk Ahras, par la grêle et les incendies, a été entamée, lundi, par la Caisse régionale de mutualité agricole (Crma), a indiqué lundi à l'APS son directeur, Mohamed-Yazid Selmaoui.



L'opération de dédommagement pour laquelle un montant de 56.623 millions de dinars a été mobilisé par la Caisse, cible 229 agriculteurs, a précisé le même responsable.

La superficie agricole détruite par la grêle et les incendies a atteint, dans cette wilaya, les 4.200 hectares, a connu une hausse de 61 pour cent par rapport à la saison écoulée, selon M. Selmaoui qui a précisé que la grêle a ravagé 2.700 hectares de blé dur, 580 hectares de blé tendre, 766 hectares d'orge et 10 hectares de pois-chiches, dans les communes de Drea, de Sidi

Fredj, de Taoura, de M'daourouch, d'Oum Ladhaïm, de Sedrata, de Bir Bouhouche, d'Oued Keberit et de Terraguelt.

Les feux de récoltes ont affecté 32 hectares de blé dur et 2 hectares de blé tendre, a encore fait savoir le directeur de wilaya de la CRMA, soulignant que l'organisation, fin mai dernier, d'une journée d'étude sur les dangers des feux des récoltes a contribué à la diminution de ce type de sinistres, 8 incendies ayant été recensés, cette année, contre 16 lors de la précédente campagne agricole. Le même responsable

a appelé les agriculteurs de la wilaya à souscrire une police d'assurance pour couvrir leurs productions, d'autant, a-t-il rappelé, qu'un guichet unique regroupant la CRMA, la coopérative des céréales et des légumes secs (CCLS), et la banque de l'agriculture et du développement rural (BADR) a été récemment ouvert. Dans la wilaya de Souk Ahras, 955 agriculteurs (780 céréaliculteurs, 150 éleveurs de bovins et 25 avicultrices) sont actuellement assurés auprès de la CRMA, soit 30 pour cent du nombre global de fellahs, a également signalé M. Selmaoui.

## La wilaya de M'sila épargnée par les feux de forêt durant l'été 2015

Aucun de feu de forêt n'a été enregistré dans la wilaya de M'sila durant l'été 2015, a déclaré lundi à l'APS le conservateur des forêts, Mimoun Ammama.

Cette absence d'incendie, jugée "exceptionnelle" par

ce responsable qui a rappelé que 50 hectares étaient partis en fumée l'été dernier, s'explique en grande partie par l'efficacité du dispositif de prévention mis en place au début de la saison estivale. M. Ammami a fait état, à ce propos,

de l'installation de poste de vigie dans les points les plus vulnérables, la mobilisation permanente de 32 forestiers en appui au dispositif de la protection civile, la sensibilisation des riverains, l'aménagement de points d'eau et

l'ouverture des pistes forestières sur un linéaire de 52 km. La wilaya de M'sila dispose d'un couvert forestier de 149.000 hectares et d'une étendue de 200.000 hectares d'alfa, soit 19 pour cent de la superficie de la wilaya.

## MOSTAGANEM : Découverte du corps sans vie du pêcheur porté disparu il y a cinq jours

Le corps du pêcheur, porté disparu, il y a cinq jours, à 6 miles de la côte mostaganémoise, a été retrouvé, dimanche soir, a-t-on appris des services de la protection civile. Le corps, dans un état de décomposition avancé, a été découvert coincé dans les filets d'un bateau qui pêchait au large. Les éléments de la protection civile ont ensuite déposé le corps au niveau de la morgue de l'hôpital « Che Guevara » de Mostaganem, où une autopsie doit être effectuée pour déterminer les causes exactes du décès. Durant la nuit du mardi à mercredi dernier, les garde-côtes ont lancé des opérations de recherche pour repérer le corps de ce pêcheur qui a basculé par dessus bord avant de disparaître dans les eaux, rappelle-t-on.

## LUTE CONTRE LA CONTREBANDE 2.120 litres de carburant et 1.811 boissons alcoolisées saisies dans 3 wilayas



Une tentative de contrebande de 2.120 litres de carburant a été déjouée et 1.811 boissons alcoolisées ont été saisies ce week-end par les forces de police au niveau des wilayas de Khencela, Tlemcen et Tamanrasset, a indiqué dimanche un communiqué de la Direction générale de la sûreté nationale (DGSN). «Les forces de police ont pu, à travers plusieurs

opérations menées le week-end dernier, déjouer une tentative de contrebande de 2.120 litres de carburant et saisir 1.811 boissons alcoolisées destinées à la vente illégale», précise le communiqué.

La DGSN, rappelle le numéro vert 1548 mis à la disposition du citoyen pour dénoncer tout acte ou comportement pouvant toucher à sa sécurité ou ses biens.

## BORDJ BOU ARRERIDJ : Des parents d'élèves empêchent leurs enfants de rejoindre la nouvelle école à Sidi M'Barek

Dès le premier jour de la rentrée scolaire, des parents d'élèves de la nouvelle école primaire Zaoui Abdellah, à Sidi M'Barek, une vingtaine de kilomètres du chef lieu de la wilaya de Bordj Bou Arreridj, ont empêché leurs enfants de rejoindre cet établissement.

Selon des parents, l'école est située loin des habitations et à côté d'un oued. « Nos enfants doivent traverser l'oued pour accéder à l'école. C'est dangereux ! », disent les parents « Nous demandons une passerelle ou un pont », ajoutent-ils.

M.B.

## La rentrée scolaire dans l'école primaire du village El Harrach n'a pas eu lieu

La rentrée scolaire 2015-2016 pour les élèves de l'école Benmouna Khelifa du village El Harrach, dans la commune de Bendaoud, à l'ouest de Bordj Bou Arreridj, n'a pas eu lieu comme prévue. Selon les parents, leurs enfants sont rentrés dès huit heures du matin parce que l'école manque d'encadrement administratif et pédagogique.

« Nous avons attendu toute la matinée l'arrivée d'un responsable du secteur de l'éducation mais en vain », dira un des parents d'élèves. « Nous avons cru dans les promesses et les déclarations des responsables du secteur sur une rentrée scolaire sans problème », ajoute-t-il.

M.B.

## ETÉ Aïn El Türck, Mers El Hadjadj et Aïn El Kerma, meilleures communes côtières de la wilaya d'Oran

Aïn El Türck a été désignée la meilleure commune côtière de la wilaya d'Oran au titre de la saison estivale 2015, a-t-on appris lundi, de la direction locale du tourisme.

Dans ce classement, Aïn El Türck est suivie de Mers El Hadjadj et d'Aïn El Kerma, a indiqué à l'APS, Mourad Boudjenane, chef du service tourisme à la dite direction.

Le choix de ces trois meilleures communes côtières a été effectué par la commission de la wilaya qui a défini une série de critères d'évaluation.

Il s'agit, entre autres, de la propriété des voies publiques, l'entretien des espaces verts, l'accès aisément des plages, l'attraction des sites balnéaires, des moyens mis pour un meilleur accueil des estivants, a souligné le même responsable.

Un concours de la meilleure commune côtière du pays est prévu cette année, indique-ton de même source. Aucune date n'a été pour le moment fixée.

La wilaya d'Oran a enregistré, durant la saison estivale 2015, une affluence considérable d'estivants. Pour le seul mois d'août dernier, quelque 12 millions de personnes se sont rendu sur les plages de sa façade maritime.

APS

## SIERRA LEONE Nouveau cas d'Ebola



Un nouveau cas d'Ebola a été découvert dans un village du nord de la Sierra Leone placé en quarantaine après la mort fin août d'une femme de 67 ans victime du virus, a déclaré dimanche soir le président Ernest Bai Koroma.

Il a précisé que le nouveau cas, une femme testée positive samedi, avait été en contact avec la vendeuse de nourriture morte le 28 août dans le village de Sellu Kafta, dans le district de Kambia.

«Cet incident nous rappelle qu'Ebola est toujours présent et que nous devons respecter les mesures de précaution décidées par les autorités sanitaires», a-t-il ajouté.

Des responsables de la santé du district de Kambia ont précisé que la femme testée positive samedi était la nièce de celle décédée fin août.

Juste avant ces nouveaux cas, la Sierra Leone espérait être en voie d'éradication du virus après la sortie d'hôpital, le 24 août à Makieni (centre-nord), de la dernière malade d'Ebola connue, après plus de deux semaines sans nouvelle contamination signalée.

Le village de Sellu Kafta, dont la population approche le millier d'habitants, a été placé en quarantaine la semaine dernière pour 21 jours, la durée maximale d'incubation du virus.

Une centaine de personnes ont commencé à y recevoir un vaccin testé avec succès en Guinée voisine. Selon des responsables sanitaires, la vaccination progresse de manière satisfaisante.

L'épidémie d'Ebola en Afrique de l'Ouest - la plus grave depuis l'identification du virus en Afrique centrale en 1976 - est partie en décembre 2013 du sud de la Guinée. Elle a fait depuis plus de 11.300 morts pour quelque 28.000 cas, un bilan sous-évalué, de l'aveu même de l'OMS. Plus de 99% des victimes se concentrent dans ces trois pays.

## NOUVELLE-ZÉLANDE: Séisme de magnitude 6,4 au large d'Espérance Rock (USGS)

Un séisme de magnitude 6,4 sur l'échelle de Richter a été ressenti lundi à 9h13 GMT à 191km au sud/sud-est d'Espérance Rock en Nouvelle-Zélande, a annoncé l'Institut américain de géophysique (USGS).

La secousse, d'une profondeur de 35,3 km, a été initialement localisée à 32,9323 degrés de latitude sud et à 177,891 degrés de longitude ouest.

APS

## CLIMAT: Consultations informelles des représentants de 57 pays à Paris

Les représentants de 57 pays se sont retrouvés dimanche à Paris pour deux jours de consultations informelles destinées à accélérer le rythme des négociations en vue d'un accord contre le réchauffement mondial, espéré en décembre.



Cette session se tient en marge des pourparlers officiels dans le cadre de l'ONU, dont un nouveau round s'est achevé vendredi à Bonn sans avancée réelle sur le texte de négociation, laissant toujours un large éventail d'options sur la table.

«Il nous reste moins de trois mois avant le début de la COP» (la conférence de Paris sur le climat, censée aboutir à un accord mondial contre

le dérèglement climatique), a déclaré le ministre français des Affaires étrangères Laurent Fabius, en ouvrant la réunion.

«Nous devons tirer le maximum de ces deux jours de consultation», a-t-il dit, appelant à «des échanges constructifs tournés vers la recherche de compromis».

Cinquante-sept pays, notamment les principaux émetteurs de gaz à

effet de serre, ont répondu à l'invitation de la France, futur hôte de la COP, pour cette deuxième session informelle et restreinte en deux mois.

Trente-sept ministres de l'Environnement ou des Affaires étrangères sont présents. Le financement des politiques climatiques et les transferts de technologies, sujets clés pour les pays pauvres, seront au cœur de leurs échanges.

## IRAN:

## 11 pèlerins irakiens tués dans un accident de la route



Onze pèlerins irakiens, dont dix femmes, ont été tués et 25 autres blessés dans l'accident de leur autobus dans l'ouest de l'Iran, a rapporté hier l'agence iranienne Isna.

L'accident s'est produit dimanche soir alors que les pè-

liers rentraient en Iran après un pèlerinage dans la ville sainte de Qom (nord de l'Iran).

«A cause de la pluie, le conducteur a perdu le contrôle de son véhicule qui s'est renversé», a déclaré un responsable de la police. Il a ajouté que les pneus

de l'autobus étaient «usés et lisses».

De nombreux Irakiens se rendent en pèlerinage en Iran, notamment dans les villes saintes de Qom et Machhad.

En septembre 2013, 16 pèlerins irakiens avaient été tués dans un accident identique.

## CORÉE DU SUD:

## 3 morts et 8 disparus dans le naufrage d'un bateau de pêche

Trois personnes sont mortes et huit autres sont portées disparues suite au naufrage samedi soir d'un bateau de pêche au large de la côte sud de la Corée du Sud, a annoncé dimanche matin la police sud-coréenne.

Le bateau a été retrouvé vers 06h25 près de l'île de Chuja, située au nord de l'île de Jeju, a précisé la police, ajoutant que trois autres personnes ont été secourues et transférées en hélicoptère vers un hôpital de Jeju. Des opérations de recherche sont en cours depuis samedi soir. Le bateau a perdu le contact vers 19h38, environ 30 mn après avoir quitté Chuja pour Haenam, dans la province de Jeolla (sud).



## CRISE DES MIGRANTS

MÉDITERRANÉE:

# Au moins cinq migrants disparus en mer, au large de la Libye

Des migrants secourus dimanche par les garde-côtes italiens au large des côtes libyennes ont fait état d'au moins cinq disparus à bord de leur canot pneumatique, a annoncé lundi l'Organisation internationale pour les migrations (OIM).

Ces migrants, essentiellement originaires de Gambie, du Nigeria et du Sénégal, ont raconté qu'une forte vague avait jeté à la mer des hommes entassés à l'avant du canot, a expliqué Flavio Di Giacomo, porte-parole de l'Organisation internationale pour les migrations (OIM) en Italie.

Le passeur à la barre du canot a refusé de faire demi-tour pour essayer d'aller les récupérer, ont ajouté les migrants à leur arrivée à Lampedusa, l'île italienne la plus proche des côtes africaines.

Une femme a raconté avoir perdu deux fils et un frère, et un homme ses deux compagnons de voyage, a déclaré

Alberto Mallardo, de l'organisation chrétienne Mediterranean Hope (Espoir en Méditerranée), qui vient en aide aux migrants à Lampedusa.

Les disparus pourraient être plus nombreux, jusqu'à une vingtaine, selon certains récits qui ne sont toutefois pas confirmés par les autres rescapés.

Les passeurs libyens font en général monter entre 100 et 140 personnes sur ce type de canots, mais aucune information précise n'a pu être obtenue sur le nombre de passagers au départ.

Les garde-côtes italiens ont indiqué être intervenus dimanche pour porter secours à ces 107 migrants, transportés

à bord de deux vedettes, tandis qu'un troisième navire est resté sur zone pour tenter, mais en vain, de trouver des survivants.

Jeudi, ils avaient récupéré 91 migrants sur un canot à moitié dégonflé et dont au moins 30 passagers avaient disparu en mer.

Quelque 366.402 personnes ont traversé cette année la Méditerranée, dont la majorité en provenance de Syrie, et débarqué en Grèce ou en Italie, a indiqué lundi le Haut-commissariat des Nations Unies aux réfugiés (HCR).

Quelque 2.800 personnes y ont trouvé la mort.



## La crise des migrants «a terni l'image de l'Europe»

La crise des migrants «a terni l'image de l'Europe», a estimé lundi à Téhéran le ministre espagnol des Affaires étrangères, Jose Manuel Garcia Margallo.

«L'Union européenne (UE) doit faire plus d'efforts fondés sur les valeurs morales et éthiques», a affirmé M. Margallo, lors d'une conférence de presse commune avec son homologue iranien, Mohammad Javad Zarif.

Sans préciser le nombre de réfugiés que son pays était

prêt à accueillir, M. Garcia Margallo a assuré qu'en dépit d'une situation économique difficile, l'Espagne fera «tous les efforts possibles pour accueillir un maximum de réfugiés, leur offrir un toit et des services sociaux».

Le Haut-commissariat aux réfugiés (HCR) a demandé l'accueil d'au moins 200.000 demandeurs d'asile dans l'UE.

La Commission européenne va proposer demain au Parlement européen de répartir l'accueil de 120.000

réfugiés sur les deux prochaines années.

Selon l'ONU, la moitié des réfugiés viennent de Syrie.

M. Garcia Margallo s'est prononcé pour «un dialogue» en Syrie afin d'y trouver «une solution rationnelle».

Aux côtés du ministre espagnol, M. Zarif a rappelé la position de son pays, à savoir que «le problème de la Syrie doit être réglé de manière politique. Il n'y a pas de solution militaire». Il a ajouté que «ceux qui ont posé des conditions, ces deux ou trois

dernières années, à propos du président syrien, sont responsables de la poursuite de la guerre en Syrie et sont responsables du sang versé dans ce pays».

Selon lui, «ils doivent renoncer au plus vite à leur égoïsme et permettre au peuple syrien de prendre cette décision à travers les institutions légales, à travers un dialogue pour la paix et la réconciliation et un gouvernement d'union nationale et des élections».

en dehors des camps en Jordanie», a déclaré Dina El Kassaby, une porte-parole du PAM, citée par l'AFP.

«Les aides dans les camps n'ont pas changé», a ajouté Mme El Kassaby.

En Turquie, le PAM ne fournit plus d'aide dans les camps pris en charge par le gouvernement turc, tandis qu'au Liban la valeur des coupons alimentaires a été réduite de moitié, passant de 27 à 13,5 dollars par mois.

Le PAM «a besoin de 236 millions de dollars pour continuer à aider des familles en Syrie et fournir des coupons alimentaires aux réfugiés dans les pays voisins jusqu'à fin novembre», a précisé Mme El Kassaby.

## ALLEMAGNE: L'afflux massif de migrants va «changer»

L'Allemagne va être «changée» par l'afflux massif de migrants, a estimé lundi la chancelière Angela Merkel, qui a promis de travailler pour que ces changements soient «positifs» pour le pays. «Ce que nous vivons est quelque chose qui va continuer de nous occuper dans les années à venir, nous changer, et nous voulons que le changement soit positif et nous pensons que nous pouvons y arriver», a-t-elle déclaré à la presse. Evoquant un week-end «saisissant et émouvant», qui a vu l'arrivée en Allemagne de quelque 20.000 réfugiés venus pour beaucoup de Syrie, la chancelière conservatrice s'est «réjouie que l'Allemagne soit devenue un pays avec lequel les gens associent de l'espérance, c'est quelque chose de très précieux si on regarde notre histoire».

Mme Merkel a toutefois appelé à un «effort de l'Union européenne». «Nous ne viendrons à bout de la tâche qu'au moyen de solidarité européenne». «L'Allemagne, l'Autriche et la Suède ne peuvent pas être les seuls pays qui accueillent des réfugiés», a renchéri le vice-chancelier et ministre de l'Économie, le social-démocrate Sigmar Gabriel, lors de la même conférence de presse. Mme Merkel, M. Gabriel et le président du troisième parti qui compose la coalition au pouvoir à Berlin, le Bavarois Horst Seehofer, se sont mis d'accord dans la nuit sur une nouvelle enveloppe financière de 6 milliards d'euros pour l'accueil et l'intégration des réfugiés, dont 3 milliards d'euros seront versés aux Etats régionaux et aux communes. L'Allemagne, première économie européenne, attend cette année 800.000 demandeurs d'asile.

## 5 blessés dans l'incendie de deux foyers de migrants

Un incendie d'un foyer de réfugiés dans le sud-ouest de l'Allemagne a fait cinq blessés, tandis qu'un autre site encore vide mais devant accueillir des migrants a partiellement brûlé dans l'est du pays, ont annoncé les forces régionales lundi, alors que le pays continue d'accueillir des milliers de migrants. Le premier incendie a ravagé dans la nuit de dimanche à lundi des conteneurs dans lesquels environ 80 migrants étaient logés, selon la police locale, citée par l'AFP. Deux personnes souffrent de blessures aux jambes contractées lorsqu'elles ont sauté par les fenêtres pour échapper aux flammes. Trois personnes ont été intoxiquées par la fumée.

En Thuringe (est), à Ebeleben, le toit d'un bâtiment devant accueillir des migrants a brûlé sans faire de blessés, selon la police régionale.

Les causes des incendies restent encore inconnues, mais les attaques prétées à des mouvements d'extrême droite se sont accrues ces derniers mois sur fond d'afflux de réfugiés.

## Bruxelles va proposer à l'Allemagne d'accueillir 31.443 réfugiés et à la France 24.031

La Commission européenne va proposer à l'Allemagne et à la France d'accueillir respectivement 31.443 et 24.031 réfugiés pour soulager les trois pays européens en première ligne (Italie, Grèce et Hongrie) face à l'accélération de la crise migratoire, a indiqué lundi une source européenne. Le chiffre de «24.000 réfugiés» pour la France a été confirmé par le président François Hollande lors d'une conférence de presse à Paris. Mercredi, devant le Parlement européen à Strasbourg, la Commission et son chef Jean-Claude Juncker vont demander aux Etats membres de répartir en urgence 120.000 réfugiés supplémentaires au sein de l'UE.

La «crise» entraînée par l'afflux de migrants aux portes de l'Union européenne «peut être maîtrisée», a dit M. Hollande lors de la conférence de presse.

«La Commission européenne va proposer de répartir 120.000 réfugiés (entre les pays de l'UE) sur les deux prochaines années, ce qui représentera pour la France 24.000 personnes.

«Nous les ferons», a-t-il souligné.

Mardi 8 septembre 2015

# LES ENFANTS QUI GRANDISSENT À LA FERME SERAIENT MOINS EXPOSÉS AUX ALLERGIES

*La vie à la ferme préviendrait contre l'asthme et les allergies grâce à la poussière, révèle une étude belge.*

Ceux qui rêvent d'un retour à la nature devraient trouver de quoi apporter de l'eau à leur moulin avec cette étude de l'université de Gand, en Belgique. La poussière présente dans les fermes serait un allié de prévention contre l'asthme et les allergies dont souffrent de plus en plus d'enfants dans les villes.

Cette relation vertueuse entre la poussière des fermes et la prévention contre ces affections respiratoires a été mise en évidence sur des souris. «Nous avons exposé des souris à de la poussière prélevée dans des fermes en Allemagne et en Suisse.

Les tests ont ensuite révélé que ces souris étaient totalement protégées contre l'allergie aux acariens, le cas d'allergie le plus courant chez les humains», a expliqué Bart Lambrecht, professeur de médecine pulmonaire à l'université de Gand, et auteur de l'étude, cité par Relaxnews.

Au contact de la poussière qui repose dans les fermes, l'organisme produirait naturellement une protéine qui rend plus résistant aux allergènes. Autrement dit, la poussière «rend la muqueuse des voies respiratoires moins réactive aux allergènes comme les acariens en raison d'une protéine baptisée A20», poursuit l'étude, dans la revue *Science*.

Les chercheurs se sont basés sur un groupe de 2 000 personnes ayant



grandi à la ferme. Alors que ces derniers disposaient de la protéine A20 qui les prévaient des allergies et de l'asthme, les autres souffraient d'une

carence en cette protéine. Ils étaient pourvus précisément d'une variation génétique du gène A20 à l'origine d'une défaillance de la protéine A20, selon

## L'ALIMENTATION JOUE-T-ELLE UN RÔLE SUR L'APPARITION DE CANCER ?



Chaque année ce sont environ 360 000 nouveaux cas de cancer qui sont décelés. Le cancer est dû à de multiples facteurs, environnement, génétique... Est-ce que certains aliments peuvent favoriser le cancer ?

30 %, C'est le nombre de cancers qui seraient favorisés par une mauvaise alimentation, dont 10 % par la consommation d'alcool. Par comparaison, seuls 10 % des cancers auraient une origine génétique.

L'alimentation ne peut pas «donner» le cancer, qui demeure une maladie plurifactorielle. Cependant, certaines substances issues de notre alimentation peuvent favoriser l'apparition de la maladie», explique le Pr Michel Crépin, professeur d'oncologie à la faculté de médecine de l'Université Paris Nord.

### Cancers

Les cancers naissent tous de mutation sur certains gènes. Or notre alimentation peut renforcer des molécules dites mutagènes, c'est-à-dire des substances qui peuvent directement ou indirectement occasionner des mutations génétiques. Mutation après mutation, la cellule normale peut alors dégénérer en une cellule cancéreuse. L'alimentation peut également jouer un rôle dans la progression de ces cellules cancéreuses, en favorisant leur division anarchique, en les rendant plus agressives. Par ailleurs, certaines molécules issues de notre alimentation sont ce que l'on appelle des «perturbateurs endocriniens» : elles perturbent l'équilibre hormonal de l'organisme. Et, à terme, favorisent l'apparition de tumeurs cancéreuses.

### De multiples facteurs

Le cancer est ce qu'on appelle une maladie multifactorielle impliquant des facteurs individuels (âge, sexe, terrain génétique, statut hormonal...), comportementaux (tabagisme, alimentation, exposition aux UV...) et environnementaux (contaminants chimiques, agents infectieux...). Notre régime alimentaire n'est donc qu'un facteur parmi d'autres, mais sur lequel nous pouvons directement agir au quotidien.

# LES ENFANTS DE PARENTS TROP AUTORITAIRES AURAIENT PLUS DE PROBLÈMES PSYCHOLOGIQUES À L'ÂGE ADULTE

Les parents qui sont trop autoritaires pourraient rendre leurs enfants plus susceptibles aux problèmes psychologiques à long terme, selon une nouvelle étude.

Les enfants de parents autoritaires sont plus susceptibles de ne pas réussir à l'âge adulte, selon des chercheurs britanniques qui a suivi un groupe de personnes depuis leur enfance jusqu'à la soixantaine.

Les chercheurs ont suivi et interrogé 1 000 personnes depuis leur naissance en 1946. On savait déjà que les influences dans l'enfance pouvaient avoir un grand impact sur le développement du cerveau, mais cette étude est une des premières à observer ces impacts pendant une si longue période.

Les résultats de l'étude ont révélé que les personnes qui ont témoigné avoir eu des parents attentionnés, chaleureux et réactifs à leurs besoins sont deux fois plus heureuses à l'âge adulte. L'impact négatif sur le bien-être d'avoir eu des parents



autoritaires serait davantage semblable à l'impact de la mort d'un proche, expliquent les experts de University College London.

Pour obtenir les informations, les chercheurs ont questionné les enfants devenus adultes, mais non pas sondés les pa-

rents. Les scientifiques admettent que leurs résultats pourraient être limités du fait de cette méthode (les personnes qui ne sont pas heureuses seraient plus susceptibles de décrire leurs parents comme autoritaires). Cependant, les chercheurs constatent que leurs résultats, publiés dans le *Journal of Positive Psychology* corroborent des découvertes de précédentes études. Elles confirment la théorie que les enfants qui développent des forts liens émotionnels avec leurs parents auraient des relations plus heureuses à l'âge adulte.

# INSUFFISANCE RESPIRATOIRE : BIENTÔT UN POUMON ARTIFICIEL

*Des chercheurs du Centre chirurgical Marie-Lannelongue, dans les Hauts-de-Seine, se lancent dans le développement d'un poumon artificiel.*

Selon une information d'Europe 1, une équipe française du Centre chirurgical Marie-Lannelongue, dans les Hauts-de-Seine va se lancer prochainement dans le développement d'un poumon artificiel. Contrairement au cœur artificiel Carmat, ce poumon ne devra pas être implanté chirurgicalement. Il s'agira en fait d'une petite machine qui se situera sous la poitrine et qui fera le travail à la place du poumon malade.

Ce poumon artificiel sera composé d'une batterie et d'un oxygénateur, installés dans une ceinture que le malade portera autour du thorax. Le tout sera relié au cœur par une petite canule posée dans une artère, au niveau du cou.

«La canule est la seule chose qui va rester à l'intérieur du corps», a déclaré à Europe 1 le Dr Olaf Mercier qui dirige ce projet au centre chirurgical Marie-Lannelongue. «Elle va pénétrer à la base du cou et va aller jusque dans le cœur au niveau de la partie droite pour prendre le sang sans oxygène et au niveau de la partie gauche pour redonner du sang avec l'oxygène».

Les chercheurs espèrent planter leur premier poumon artificiel d'ici 5



ans. L'objectif n'est pas de remplacer la greffe de poumons mais de permettre aux personnes atteintes d'insuffisance respiratoire grave et qui ne peuvent bénéficier d'une greffe en raison de leur fragilité, de pouvoir respirer à nouveau.

# GREFFE DU POUMON : LES DONNEURS NE DEVRAIENT PAS BOIRE D'ALCOOL

Et être greffé avec des organes provenant d'individus alcooliques présenterait des risques pour l'opération et pourrait empêcher la prise de la greffe, selon une nouvelle étude scientifique américaine. Les malades transplantés avec des organes de personnes alcooliques auraient plus de risques de souffrir d'une dysfonction précoce du greffon, selon les résultats d'une étude publiée dans la revue *Scientific American Medicine: Clinical and Experimental Research*. En effet, dans ce cas, les malades greffés ont 8,7 fois plus de risques de souffrir de cette pathologie post greffe.

La dysfonction primaire du greffon est une atteinte aiguë grave qui survient entre les premières heures et les premiers jours suivant une transplantation pulmonaire.

Les chercheurs de l'Université de Loyola de Chicago (Etats-Unis) ont étudié 192 greffes de poumons et analysé la consommation d'alcool des



donneurs. Pour cette étude, une consommation élevée d'alcool a été définie comme plus de 3 verres par jour pour une femme (ou plus de 7 verres par semaine) et plus de 4 verres par jour pour les hommes (ou 14 verres par semaine). Les résultats de l'étude ont révélé que les malades greffés avec des organes de gros

consommateurs d'alcool avaient 8,7 fois plus de risques de souffrir de dysfonction primaire du greffon. «La consommation excessive d'alcool est connue pour augmenter le risque de lésion pulmonaire aiguë et le syndrome de détresse respiratoire aiguë. Cela est en partie dû à une production accrue d'espèces réactives de

l'oxygène» explique Erin Lowery, chercheur au département de médecine interne de l'Université Médicale de Chicago. «Nous émettons l'hypothèse que les bénéficiaires de poumons de gros buveurs seraient plus sensibles aux lésions pulmonaires suite à une transplantation».

«Une enquête plus

poussée sur les donneurs de poumon et leur

consommation d'alcool est nécessaire pour déterminer les personnes à haut risque pour la dysfonction primaire du greffon suivant la transplantation», conclut le chercheur.

En France, les 3 critères de prélèvement pour une greffe du poumon sont l'âge du donneur (moins de 55 ans), sa consommation de tabac (moins d'un paquet par jour pendant 20 ans) et l'absence de traumatisme thoracique. Mais devant le manque de donneurs, ils sont devenus moins restrictifs, et les données médicales du donneur sont étudiées au cas par cas.

## Jeux africains-2015

HALTÉROPHILIE/ALGÉRIE :

# Neuf athlètes pour un objectif de douze médailles dont deux en or

L'haltérophilie algérienne, présente avec neuf athlètes dont quatre filles aux 11es jeux africains de Brazzaville (4-19 septembre 2015) compte ramener un total de douze médailles dont deux en or, selon les estimations de la Direction technique nationale (DTN).

La compétition débute aujourd'hui et se poursuivra jusqu'à samedi prochain, à la salle annexe du Palais de Kintélé.

« Les Jeux africains diffèrent des Championnats d'Afrique en haltérophilie. »

Les Jeux drainent un nombre très important de pays qui engagent généralement un effectif complet avec leurs meilleurs atouts.

Donc, la concurrence pour les médailles sera très ardue, et chaque athlète veut prouver sa suprématie», a indiqué aux envoyés de l'APS, le DTN Zaidi Yahia qui reste «optimiste» quant aux chances des Algériens de revenir avec une belle moisson.

En prévision du rendez-vous de Brazzaville, les neuf athlètes avaient bénéficié d'un stage de

préparation précompétitif de presque un mois (août), au centre sportif international de Chikhanov, à Varsovie (Pologne).

La composante sélectionnée pour représenter l'Algérie à Brazzaville est un amalgame de cadets, juniors et seniors.

Il s'agit de Fenni Ameur (56kg), Amir Belhout (77kg), Hossein Fardjallah (85kg), Sadam Missaoui (94kg), Hamza Sennoun (+105kg), des cadettes Fatma Zohra Lahouati (48kg), Ikram Cherara (60kg), Bouchera Fatma Zohra Hafreche (+75kg) et la senior Aissa Slimane (75kg).

Le groupe est encadré par un staff technique composé de Azeddine Basbas (entraineur des filles), Merad Boudia Fethi et Foued Bouzenada (garçons), ainsi que

le Polonais Gos Waldemar Edmund (coach du duo Fardjallah/Missaoui).

«Le stage de Pologne est une continuité du travail effectué par les athlètes et leurs staffs depuis le début de saison.

Les bonnes conditions de préparation offertes par le centre international de Chikhanov vont permettre aux athlètes d'améliorer leurs charges et aux entraîneurs de les évaluer avant les compétitions officielles», a déclaré Zaidi.

Pour la direction technique nationale, le choix des athlètes pour les JA, a concerné ceux potentiellement médailleables.

La DTN considère aussi que ce rendez-vous continental constitue un «test important et déterminant» qui aidera les staffs tech-



niques à connaître les athlètes à renier pour le prochain Mondial de Houston (USA) en novembre prochain. «Outre l'obligation de podiums, les Jeux de Brazzaville offriront une occasion supplémentaire aux athlètes pour gagner en expérience, en prévision des pro-

chaines échéances internationales», a ajouté le DTN, rappelant que la politique générale pronée par la Fédération algérienne d'haltérophilie (FAH) est de donner la priorité aux jeunes talents qui constituent l'avenir de la discipline en Algérie.

## GYMNASTIQUE/2<sup>È</sup> J:

### 3 médailles d'or pour l'Algérie grâce à Boufadene et Aouicha

La gymnastique algérienne a ajouté quatre autres médailles dont trois en or à sa moisson des 11es Jeux africains-2015, grâce aux épreuves individuelles par agrès (garçons et filles), disputées dimanche au Gymnaste du complexe sportif Makélékélé dans la capitale congolaise.

La palme d'or revient à la jeune Farah Boufadene qui a remporté deux vermeils, respectivement au concours du saut de cheval avec une note de 13,850 points, devant la Sud-africaine Claudia Cummins (13,633 points) et l'Egyptienne Nancy Mohamed Taman (13,617 points).

Peu après, Boufadene récidive au concours des barres asymétriques, avec un exercice de haute facture qui lui a valu une note de 14,100 points.

Les médailles d'argent et de bronze du même agrès, sont revenues aux Sud-Africaines Kirstan Beckett (13,200 pts) et Tylian Lotter (12,800 pts). Samedi, Boufadene avait



remporté deux bronze au concours général par agrès (individuel) et par équipes.

«Je ne peux qu'être contente de mes performances et pour mon pays l'Algérie.

Ce sont mes premiers Jeux africains et ma première participation avec la sélection algérienne de gymnastique artistique, et ces résultats viennent récompenser mes efforts et ceux de mes entraîneurs tout au long d'une année difficile. J'espère pouvoir continuer à offrir des consécrations à mon pays», a déclaré Boufadene aux envoyés spéciaux de l'APS.

De son côté, le jeune Mohamed Aouicha s'est paré également d'or au concours du cheval d'arc, le remportant avec un total de 13,60 points, devant l'Egyptien Mohamed Shrief El Saharty (13,40 points) et l'autre Algérien, Hilal Metidji (12,325 points).

«C'est ma première médaille à ce niveau de la compétition.

Je suis heureux et fier pour moi, mes entraîneurs et responsables de la fédération.

Je dédie cette consécration à tout le monde, sans oublier ma famille que je salue au passage», a déclaré Aouicha.

Les compétitions de gymnastique se poursuivent lundi, avec les concours de la poutre pour les filles, les barres parallèles, le saut de cheval et la barre fixe (hommes), où «encore une chance de médailles attend les athlètes algériens», selon les techniciens présents à Brazzaville.

## NATATION (4X100M QUATRE NAGES) :

### L'Algérienne Nefsi en or

La nageuse algérienne Rania Nefsi a remporté la médaille d'or du 4x100m quatre nages, dimanche au Centre nautique du complexe Kintélé dans la banlieue de Brazzaville (Congo) qui abrite les 11es Jeux africains 2015.

Nefsi a nagi la distance de la course en 4:56,75, établissant un nouveau record d'Algérie, propriété de Souad Cherouati (4:57,51).

Cette même Cherouati a pris la médaille d'argent des JA-2015 avec un chrono de 4:57,30 améliorant au passage son record personnel, alors que l'Egyptienne Rowida Hashem a complété le podium (4:58,88).

«La course a été très difficile car je n'ai pas nagi pendant deux semaines à cause d'un problème au dos.

Par rapport à ça et honnêtement, monter sur le podium était un exploit pour moi.

Merci à mon père qui est mon coach», a déclaré à l'APS la jeune Nefsi, âgée seulement de 17 ans.

La natation algérienne a glané également dimanche une médaille de bronze, œuvre de l'équipe du relais 4x200 nage libre.

L'équipe d'Algérie composée de Taleb Bendiai Hannah, Majda Chebaraka, Nefsi Rania et Souad Cherouati a réalisé 8:35,41, dans une course dominée par l'Afrique du Sud (8:20,28), devant l'Egypte qui a pris l'Argent (8:30,84).

En revanche, Majda Chebaraka était toute proche du podium du 100m nage libre, terminant la course à la quatrième place (57,94), au moment où Ryad Djendouci a terminé l'épreuve du 50m dos à la 7e position (27,35).

De son côté Abdelkader Afane a raté sa finale en terminant la course à la 8e et dernière

place. L'Algérie sera en lice lundi au 100m papillon messieurs (Badis Djendouci), 200m nage libre dames (Chebaraka Majda et Nefsi Rania), 200m brasse dames (Taleb Bendiai Hannah), 400m quatre nages messieurs (Nefsi Abdelghani), 50m brasse (Afane Abdelkader), 800m nage libre messieurs (Tchouar Imad) et enfin le relais 4x100m nage libre mixte.

L'Algérie qui s'est inclinée mercredi face au Kenya (1-3) lors de la première journée, affrontera le Cap-Vert (mardi), puis le Cameroun (jeudi) et le Mozambique (samedi).

Le groupe A est composé du Ghana, Congo, Séénégal, Seychelles, Egypte et Botswana.

Les deux premiers de chaque poule sont programmés dimanche prochain.

La finale ainsi que le match de classement sont prévus lundi 14 septembre.

## VOLLEY-BALL (DAMES) :

### L'Algérie bat le Nigeria 3-1

La sélection algérienne féminine de volley-ball a battu son homologue du Nigeria 3-1, (21-25, 25-12, 25-13, 25-15) dimanche soir à la salle Massamba-Débat à Brazzaville dans un match comptant pour la deuxième journée (Groupe B) des 11es Jeux africains 2015 qui se déroulent au Congo.

Après des débuts difficiles en concédant le premier set, le six algérien conduit par Toufik Ben Omari est revenu dans le match en remportant haut la main trois sets consécutifs.

## JMP 2015 :

### L'Algérie, termine à la 4<sup>e</sup> place, avec dix médailles

L'Algérie a terminé les premiers Jeux méditerranéens de plage (JMP 2015), clos dimanche à Pescara (Italie), à la 4<sup>e</sup> place, avec dix médailles (20, 4 argent et 4 bronze), après dix jours de compétition (28 août au 6 septembre).

Sur 24 pays participants, dont 16 classés, l'Algérie a terminé au pied du podium, derrière le pays organisateur, l'Italie, qui a remporté 70 médailles (33 or, 23 argent et 14 bronze), la France (13 or, 5 argent et 4 bronze) et la Grèce (5 or, 7 argent et 9 bronze).

La lutte de plage algérienne a remporté cinq médailles (1 or, 2 argent et 2 bronze), l'aviron de mer a décroché deux argent et une bronze, alors que la nage avec palme a réalisé une médaille d'or et une bronze.

Les deux médailles d'or algérienne avaient été décrochées par Bilel Hadri (lutte de plage/80kg) et Mohamed Benyahia Nedjar.

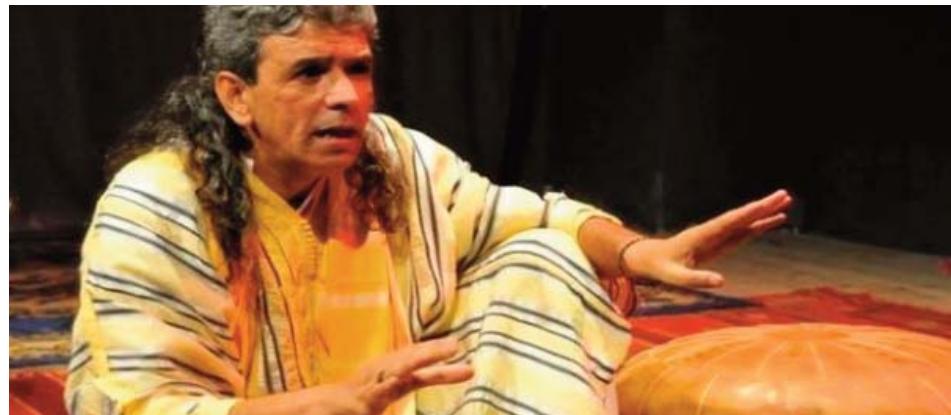
L'Algérie a participé à ces joutes avec 98 athlètes dans huit disciplines sportives.

#### Tableau des médailles après cinq jours de compétition :

Classement	or	arg	br	total
1-Italie	33	23	14	70
2-France	13	5	9	27
3-Grèce	5	7	9	21
4-Algérie	2	4	4	10
5-Egypte	1	6	4	11
6-Tunisie	1	4	7	12
7-Turquie	1	2	2	5
8-Serbie	1	1	0	2
9-Syrie	1	0	0	1
10-Espagne	0	4	1	5
11-Slovénie	0	1	3	4
12-Chypre	0	1	0	1
13-Croatie	0	0	2	2
14-Saint Marin	0	0	2	2
15-Libye	0	0	1	1
16-Albanie	0	0	1	1

# Le conteur Mahi Seddik au festival «Hakaya» de Amman

Le conteur professionnel et auteur algérien Mahi Seddik se produira sur trois scènes en Jordanie à partir de jeudi, à la faveur du Festival international «Hakaya» qui se déroulera à Amman et quelques autres villes jordanienes du 5 au 12 septembre, a-t-on appris auprès des organisateurs.



Habitué des rondes populaires et du théâtre de la «Halqa», Mahi Seddik sera convié à présenter des contes puisés dans le patrimoine oral algérien, particulièrement celui du Grand Sud.

Des artistes et conteurs en provenance d'une dizaine de pays différents dont la Tunisie, le Maroc, la Palestine,

l'Irak, la Syrie ou encore l'Afrique du Sud et le Royaume-Uni prendront part à cette manifestation qui prévoit également des rencontres pour discuter de la sauvegarde de ce legs patrimonial, des ateliers de formation et des projections cinématographiques.

Organisé par un réseau re-

groupant plusieurs organisations culturelles arabes et européennes, ce festival vise à rapprocher les arts et l'industrie culturelle du grand public et des écoles.

Natif de Sidi Bel-Abbès, Mahi Seddik, qui a suivi une formation dans le 4e art s'attache depuis plusieurs années à promouvoir et à revivifier la

tradition orale, disparue, des Goual (conteurs).

Ces dernières années, le conteur a animé, à la faveur des festivals organisés à travers l'Algérie, de nombreux espaces et ateliers consacrés au conte populaire, et assuré des cycles de formation en Tunisie et aux Emirats Arabes Unis, notamment.

## Un sociologue algérien lauréat du «Research Fellow Award 2015»



Le professeur-chercheur algérien Habib Tiliouine, de la Faculté des sciences sociales de l'Université d'Oran 2 a été désigné lauréat du «Research Fellow Award 2015», prestigieux prix scientifique honoraire de l'Association internationale de la recherche sur la qualité de la vie, basée aux Etats-Unis.

Le prix sera remis le 17 octobre prochain lors d'une cérémonie prévue à Phoenix (Arizona), au siège de l'association ISQOLS (The International Society for Quality-of-Life Studies), a précisé le lauréat à l'APS, soulignant que cette distinction est encourageante pour lui, son équipe et tous ses collègues algériens.

Crée en 1995 dans le but de promouvoir la recherche pluridisciplinaire dans le domaine de la qualité de la vie, l'ISQOLS regroupe des spécialistes en éco-

nomie, en sociologie, en sciences médicales, en psychologie et autres disciplines en relation avec la qualité de la vie humaine.

Dans la lettre de notification adressée au lauréat, la présidente de l'ISQOLS, Rhonda Phillips, a qualifié de «très méritoire» la contribution du Pr Tiliouine. «Votre travail et votre expertise dans le domaine de la qualité de la vie est très méritoire, et nous tenons à vous décerner ce prix pour vos contributions et réalisations», a-t-elle indiqué dans cette lettre, dont une copie a été transmise par le Pr Tiliouine à l'APS. Ce spécialiste algérien conduit des recherches sur la qualité de la vie et le bien-être depuis 2002 à l'Université d'Oran. Il a à son actif une trentaine de publications internationales, dont un article sur les droits des

enfants en Algérie, édité en juin dernier dans un numéro spécial d'une revue scientifique internationale basée en Angleterre. Le Pr Tiliouine, qui est directeur du Laboratoire de recherche en Processus éducatifs et contexte social (PECS), relevant de l'Université d'Oran, compte encore parmi ses réalisations l'élaboration, en mai dernier, d'une banque de données sur le bien-être de l'enfance en Algérie. Avec son équipe, il a mené ce travail pendant deux années dans le cadre d'une étude internationale sur «le bien-être de l'enfance dans le monde», associant des chercheurs indépendants de quinze pays. L'Algérie est le seul pays arabe représenté au sein de ce réseau, leader en investigation sociale, basé à l'Université Goethe de Frankfurt (Allemagne).

## MÉDÉA : Un sondage préliminaire effectué sur le site archéologique de Madala

Un sondage préliminaire a été effectué récemment par une équipe de chercheurs du Centre national de recherche en archéologie (Cnra) sur le site de Madala, commune d'El-Omaria, à 40km à l'est de Médéa, découvert en 2013 lors de travaux de terrassement, a-t-on appris, hier, du responsable du service du Patrimoine, à la direction de la culture. L'équipe de chercheurs, qui a mené, durant un mois, des fouilles superficielles sur le

site, a réussi à récupérer divers objets qui remonteraient à la période romaine, qui s'étale du 2e au 5e siècle de notre ère, a fait savoir Ahmed Merbouche.

Parmi les objets retrouvés, il a cité, entre autres, des fragments de doliums et des amphores (des jarres antiques), des lampes à huile, des fragments également de céramique et de tuiles, des pièces de monnaie de bronze, ainsi que divers objets en terre cuite. D'après les premières

constatations de l'équipe du Cnra, le site renfermerait des thermes romains, au vu des fragments de mosaïques encore visibles sur une partie des vestiges accessibles aux chercheurs, utilisés traditionnellement dans la décoration de ce genre d'édifice, outre un assemblage de colonnes, formant un espace clos, servant soit de vestiaires ou de salle de transpiration, suivant les principes architecturaux en vogue dans les thermes romains, a-t-il ex-



pliqué. La présence de ces thermes suggère, selon ces constats, que le site abritait, autrefois, un important centre urbain, car ces édifices, fréquentés par la noblesse, étaient bâtis, le plus souvent,

dans les grandes villes et conforte l'idée que le sous-sol de Madala renferme d'autres secrets et surprises qui méritaient des fouilles approfondies.

APS

SELON LE DIRECTEUR DU CAERT

# Les Africains «ont beaucoup à apprendre» de l'Algérie en matière de lutte contre le terrorisme

Les pays du continent africain ont «beaucoup à apprendre» de l'Algérie en matière de lutte contre le terrorisme notamment sa «capacité de réponse effective» aux actes terroristes, a indiqué dimanche à Alger le directeur du Centre africain d'étude et de recherche sur le terrorisme (CAERT), Francesco Madeira.

«Notre objectif est renforcer les capacités de ces Etats à affronter le terrorisme comme le fait l'Algérie», a déclaré M. Madeira à l'APS en marge d'un séminaire de formation organisé par le Caert du 6 au 10 septembre en cours en collaboration avec la police fédérale d'Allemagne (BKA). Selon lui, il s'agit d'abord d'«empêcher» les actes terroristes mais aussi de pouvoir «identifier, poursuivre et neutraliser» les groupes terroristes.

«C'est ce que nous voulons pour tout le reste du continent», a-t-il souligné, précisant que cela constitue une «capacité de réponse effective qu'il est nécessaire de développer». Concernant le séminaire de formation, M. Madeira a expliqué que «l'attention est tournée vers les moyens à développer afin d'empêcher les terroristes de ramasser des ressources financières à travers le paiement des rançons». M. Madeira a expliqué que ce séminaire de formation, le premier d'une série d'autres qui se tiendront dans d'autres régions, vise à doter les experts en matière de lutte contre le terrorisme notamment ceux chargés des enquêtes et des négociations, de tous les moyens pour mener avec succès leur mission.

«Nous avons ici 12 pays du processus de Nouakchott. Le Kenya et la Somalie ainsi que le Cameroun sont également présents. L'idée est que les experts de ces pays soient munis de tous les éléments nécessaires pour réussir aux négociations de manière à empêcher leurs pays de payer des rançons ou qu'ils fassent des concessions politiques», a soutenu le directeur du CAERT.

M. Madeira a rappelé que son organisme a pour mission de renforcer les capacités des pays africains en matière



LE DIRECTEUR DU CAERT, FRANCESCO MADEIRA

de lutte contre le terrorisme, considérant le financement du terrorisme est source de renforcement de ce phénomène lui-même.

«Nous avons estimé qu'il fallait faire quelque chose sur la question des enlèvements des otages pour paiement des rançons. Notre souci est d'arrêter cela», a-t-il dit.

L'autre objectif aussi est «d'œuvrer à ce que l'idéologie de l'extrémisme violent n'attire plus les jeunes africains en développant avec la Ligue des Oulémas du Sahel les activités nécessaires pour mettre un barrage au recrutement des jeunes africains notamment de l'Afrique du nord qui contribuent au renforcement de ces groupes extrémistes en Syrie, en Irak, en Libye», a-t-il poursuivi.

L'autre front de lutte, estime M. Madeira, est de «stopper les flux des ressources financières et matérielles aux

terroristes en empêchant le paiement des rançons et le trafic de drogue» exercé par des groupes terroristes au Sahel. Lors de son allocution d'ouverture du séminaire, M. Madeira a souligné l'importance de renforcer et de développer la formation à travers l'échange d'expériences et l'échange d'information avec les pays membres de l'Union africaine touchés par le fléau terrorisme.

Il s'agit à ce titre, de renforcer les moyens de coordination, du rôle des médias, des techniques de recherches, des équipements de négociation, des aspects qui viennent en complément des efforts militaires. Pour sa part le chargé d'affaires de l'ambassade d'Allemagne en Algérie, Wolf Gag Klapper, a estimé que cette rencontre «offre une opportunité pour connaître les approches des pays concernés sur la question».

## EGYPTE

# Arrestation du ministre de l'Agriculture dans le cadre d'une enquête pour corruption

Le ministre égyptien de l'Agriculture, Salah Helal, a été arrêté lundi au Caire, juste après avoir été contraint à la démission par le président, dans le cadre d'une enquête sur une affaire de corruption au sein de son administration, ont indiqué une source judiciaire et les médias gouvernementaux.

M. Helal «a démissionné sur instruction du président de la République» Abdel Fattah al-Sissi, rapporte un communiqué des services du Premier ministre. Il a été arrêté immédiatement à sa sortie du cabinet du Premier ministre, a



indiqué une source judiciaire haut placée, citée par

l'AFP. «Il a été arrêté dans le cadre d'une enquête sur une importante affaire de corruption au sein de son ministère», rapporte pour sa part l'agence de presse gouvernementale Mena.

Dans cette affaire de corruption, des responsables du ministère auraient reçu des pots-de-vin pour aider des hommes d'affaires à acquérir de manière illégale des terrains appartenant à l'Etat, selon un responsable du parquet et les médias égyptiens.

APS

## RDC

# 7 000 déplacés menacés par la présence des rebelles LRA



Sept mille déplacés de la chefferie de Manziga dans le territoire de Niananga dans la nouvelle province du Haut-Uele passent des moments difficiles depuis deux semaines, suite à la menace des rebelles ougandais de l'Armée du résistance du seigneur (LRA).

Ces déplacés sont hébergés dans des familles d'accueil et ne peuvent pas se déplacer par crainte de la présence des rebelles LRA dans la zone, déplore Le chef de l'entité. Selon lui, ces déplacés refusent de rentrer dans leurs villages, craignant les attaques à répétition des éléments de la LRA, présents dans cette région. Le président de la société civile appelle le gouvernement à augmenter les effectifs de l'armée gouvernementale à Niananga et à renforcer leur logistique.

«Que le gouvernement puisse essayer de renforcer la sécurité là-bas, d'équiper d'abord les militaires qui sont là, puisqu'ils se plaignent aussi d'être sous-équipés», a souhaité Marcel Gomolo, chef de la chefferie de Manziga.

La LRA, l'une des plus anciennes guérillas les plus dangereuses en Afrique centrale et dont le chef Joseph Kony fait l'objet d'un mandat d'arrêt de la CPI, est actif entre la RDC et la RCA depuis plusieurs années, où elle ont commis plusieurs exactions contre la population civile de la RDC.

## Les Pays-Bas accordent 2 millions d'euros à la Mission de la paix de l'ONU au Mali



MINUSMA

Les Pays-Bas ont débloqué 2 millions d'euros en faveur de la Mission de la paix de l'ONU au Mali (Minusma), a annoncé le ministre néerlandais des Affaires étrangères, Bert Koenders. Cette aide financière vise à appuyer des projets à impact rapide dans le secteur de la justice, a affirmé M. Koenders, ancien chef de la Minusma, à l'issue d'une visite de travail ce weekend à Bamako. Cette somme vient s'ajouter au soutien apporté par les Pays-Bas aux secteurs de la justice, de la santé, de la gestion de l'eau et de la sécurité alimentaire, selon un communiqué de l'ambassade des Pays-Bas au Mali. M. Koenders qui a été reçu par le président malien Ibrahim Boubacar Keïta a souligné que «la paix est encore fragile au Mali» et qu'il était «important d'investir dans des petits projets à impact rapide».

## RENTRÉE POLITIQUE EN FRANCE

# François Hollande ratisse large

Pour la rentrée politique en France, le président François Hollande a choisi de rencontrer la presse pour sa 6e conférence de presse depuis son élection en 2012. Devant près de 200 journalistes il s'est prêté ce lundi 7 septembre au jeu de la conférence de presse en acceptant d'aller sur tous les terrains de l'actualité tant au niveau national qu'international.

Cherbal E-M

Eu regard de l'actualité internationale, le président Hollande a eu à s'exprimer pendant un long moment sur les dossiers notamment de la Syrie et des réfugiés qui déferlent sur l'Europe. Interrogé sur la question de l'accueil des migrants actuellement aux portes de la France, Hollande a annoncé que la France recevra 24 000 réfugiés durant les deux prochaines années mais a carrement «botté en touche» lorsqu'il lui a été demandé s'il était disposé à recevoir, comme l'a fait le Premier ministre finlandais, des réfugiés dans sa résidence secondaire. Il est néanmoins revenu sur la nécessité, pour lui, d'une politique globale de

l'Europe face à ce dossier, faute de quoi, a-t-il déclaré, «ce sera la fin de Schengen».

Sur la question syrienne, il a évoqué l'idée d'une transition sans le président Assad, excluant toute intervention au sol, préférant favoriser les vols de reconnaissance comme source de collecte d'informations sur les véritables forces en présence sur le terrain. Sur le plan interne, Hollande a maintenu le suspense sur ses intentions pour les présidentielles de 2017. Il a répondu par l'affirmative à la question de savoir si le gouvernement était ouvert aux écologistes. Il revient sur le plan politique avec une ferme détermination de lutter contre les inégalités, en annonçant un projet de loi qu'il destine à «la lutte contre les

discriminations et plus largement pour l'égalité», avec comme objectif d'améliorer les conditions socio-économiques pour un «mieux vivre ensemble». Faisant écho au débat sur les conditions du travail en France, Hollande maintient le cap des 35 heures et affirme que «la durée légale du travail ne changera pas». Il réitère néanmoins son engagement à travailler pour un nouveau cadre légal en mesure, a-t-il expliqué de «toute la place nécessaire à la négociation collective et aux accords d'entreprise pour permettre justement qu'il y ait une meilleure adaptation du droit du travail à la réalité des entreprises».

Au plan économique, il maintient le cap de sa politique en tabletant, annonce-t-il sur une croissance de 1% cette année puis 1,5%



en 2016 ; quant à la baisse des impôts promise pour l'année prochaine, elle sera financée a-t-il expliqué par «des économies». En direction des collectivités locales, le président français promet un effort financier pour 1,5 milliard d'euros, en faveur «des collectivités locales qui investissent, no-

tamment dans la transition énergétique», précise-t-il. Il ne compte pas demander d'efforts supplémentaires aux Français, ce pourquoi il refuse par exemple, l'idée d'élargir la taxe sur l'audiovisuel aux objets connectés.

CEM

## GRANDE MOSQUÉE DE PARIS «SOLIDARITÉ AVEC LES RÉFUGIÉS»

« La Grande Mosquée de Paris et sa Fédération nationale (FGMP) saluent la décision des pays européens et celle du Président de la République, M. François Hollande, pour leur geste humanitaire en faveur des réfugiés. »

« Nous encourageons l'ensemble de la communauté musulmane de France à manifester son aide et sa solidarité à l'égard des réfugiés qui vivent un terrible et grand drame humanitaire. »

## FRANCE - LIBAN

## Le président français ira au Liban après l'AG de l'ONU

Le président français François Hollande ira visiter un «camp de réfugiés» au Liban après l'assemblée générale des Nations unies à New York, où se tiendra une conférence internationale de soutien au pays dont «un résident sur trois est un déplacé» de Syrie. «J'irai au Liban à la fois pour aller dans un camp de réfugiés, pour que nous puissions justement les aider à ce qu'ils puissent y rester, tout près du lieu où ils vivaient il y a quelques mois», a déclaré M. Hollande lundi lors d'une conférence de presse. Le conflit en Syrie a eu des «conséquences majeures» pour le Liban, un pays en pleine «crise politique», a-t-il reconnu. «Le président n'a pas été élu, le Parlement a des difficultés pour tenir ses sessions. Nous devons être au côté des Libanais», a affirmé M. Hollande en annonçant qu'il rencontrerait aussi les acteurs politiques libanais lors de son déplacement.

APS

## PRÉSIDENTIELLE AU GUATEMALA Jimmy Morales en tête du premier tour

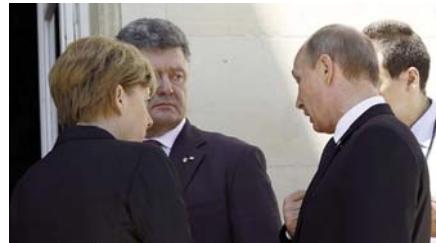
L'humoriste Jimmy Morales, sans aucune expérience politique, était dimanche soir en tête du premier tour de l'élection présidentielle au Guatemala, selon des résultats portant sur 18,12% des suffrages. Selon ces résultats officiels partiels, connus à 21h50 GMT (03h50 GMT lundi), M. Morales, 46 ans, candidat du parti FCN-Nación (droite), totalise 25,56% des bulletins déposés, devant le millionnaire de droite Manuel Baldizón, 45 ans, à 21,20%, porté par le parti Liberté démocratique (Líder, droite). Si ces résultats se confirment, MM. Morales et Baldizón seraient amenés à se départager le 25 octobre lors d'un second tour. L'ex-Première dame Sandra Torres, soutenue par l'Union nationale de l'espoir (UNE, social-démocrate), remportait 19,47% des suffrages et serait donc éliminée. Durant la campagne, elle a nettement manifesté son opposition à Manuel Baldizón, laissant supposer un éventuel soutien à Jimmy Morales au second tour. Selon le Tribunal suprême électoral (TSE), la participation avoisinera les 60%, dix points de moins qu'en 2011, reflet d'un climat d'exaspération historique de la population, qui n'a cessé de manifester depuis avril. Les manifestants espèrent un changement après avoir vu, cette semaine, le président Otto Pérez démissionner puis partir en garde à vue sur des soupçons de corruption.



## UKRAINE

## Paris propose une réunion aux dirigeants russe, allemand et ukrainien

Le président français François Hollande a proposé lundi aux dirigeants russes, allemands et ukrainiens d'organiser en septembre à Paris une réunion sur l'évolution de la situation en Ukraine. Les ministres des Affaires étrangères des quatre pays «vont pouvoir se parler dans les prochains jours» et «je proposerai qu'une réunion au format Normandie (France, Allemagne, Russie, Ukraine) puisse se tenir à Paris avant l'Assemblée générale des Nations Unies pour que



nous puissions évaluer le processus là où il en est et le conduire jusqu'à son terme», a précisé François

Hollande. L'Assemblée générale de l'ONU débute à la fin du mois à New York.

François Hollande a aussi indiqué qu'il plaiderait pour une levée des sanctions si le processus de «décentralisation» du pays aboutit.

«Il faudra que nous puissions aller jusqu'à bout des engagements sur les élections, sur la loi d'autonomie de décentralisation pour les régions de l'est de l'Ukraine, et si ce processus aboutit, alors je plaiderai pour la levée des sanctions (visant la Russie), parce que c'est la condition aussi qui avait été posée».

## POUR DÉSAMORCER LES TENSIONS

## La Corée du Sud et la Corée du Nord entament des pourparlers sur la réunion familiale

La Corée du Sud et la Corée du Nord (RPDC) ont entamé lundi matin des pourparlers, via leurs Croix-Rouges respectives, sur la réunion des familles séparées par la guerre de Corée (1950-1953).

Trois délégués sud-coréens, arrivés dans le village frontalier de Panmunjon avant la réunion prévue à 10h, ont indiqué aux journalistes qu'ils feraient de leur mieux pour répondre aux attentes et

aux espoirs des familles séparées. Ces pourparlers ont pu être organisés après que de hauts responsables militaires des deux pays eurent convenu fin août dernier de désamorcer les tensions provoquées par l'échange de tirs d'artillerie et l'explosion d'une mine le long de la frontière.

Lors de ces discussions, les deux parties devaient discuter notamment de la date, du lieu et de l'endroit de la prochaine réunion

familiale. Ce dernier a été provisoirement fixé à début octobre afin de donner le temps nécessaire aux préparatifs.

La partie sud-coréenne ne cesse de demander la tenue régulière de telles réunions, l'échange des listes des familles séparées et la possibilité pour elles d'échanger des lettres.

Après la guerre de Corée qui a pris fin par un armistice en 1953, les deux pays sont techniquement restés

en guerre, faute de traité de paix. Depuis, l'échange de courriers et d'appels téléphoniques est interdit.

Près de la moitié des quelque 130 000 Sud-Coréens qui ont fait une demande de réunion familiale depuis 1988 sont décédés sans rencontrer leurs parents.

La dernière réunion de familles a eu lieu en février 2014, la première du genre depuis plus de trois ans.

APS

## PALESTINE

# Israël menace de détruire 13 000 structures palestiniennes en Cisjordanie

Environ 13 000 structures palestiniennes sont sous le coup d'ordres de démolition israéliens en Cisjordanie occupée, indique l'ONU, alors que les Nations unies, l'Union européenne et de nombreuses ONG ont récemment enregistré un record du nombre de déplacés du fait de ces destructions.

De 1988 à 2014, Israël a délivré plus de 14 000 ordres de démolition dans ce qui est appelé aujourd'hui la zone «C», les 60% de la Cisjordanie qui échappent totalement au contrôle des Palestiniens et sont sous contrôle administratif et militaire israélien, explique dans un rapport publié lundi le bureau pour la coordination des Affaires humanitaires de l'ONU (Ocha).

Parmi eux, plus de 11 000 peuvent toujours être exécutés à tout moment.

«Dans de nombreux cas, un même ordre peut viser plusieurs structures appartenant à une même personne: une maison, un abri pour des animaux, un abri de stockage et des installations sanitaires», détaille le rapport qui estime à «environ 13 000» le nombre de structures menacées.

Selon l'ONU, depuis le début de l'année, au moins 356 constructions -un terme qui recouvre des panneaux solaires à des habitations en dur- dont 81 financées par des aides internationales, ont été détruites dans la zone «C», où les Palestiniens n'obtiennent généralement jamais de permis de construire. La raison



invocée par Israël pour mener les destructions est l'absence de ce permis.

Mi-août, en une semaine, Israël avait détruit au moins 63 maisons et infrastructures, privant de toit 132 Palestiniens, dont 82 enfants, soit le nombre de personnes déplacées le plus élevé depuis trois ans, selon l'Onu.

Au-delà de ces démolitions, la menace de destruction est déjà un

obstacle pour les habitants, assure l'Ocha.

«Si seulement une minorité des ordres de démolition a été mise en oeuvre, ces ordres n'ont pas de date d'expiration et plongent les foyers visés dans un état d'incertitude et de menace permanente», dénonce l'agence onusienne.

Selon l'ONU, 300 000 Palestiniens vivent dans la zone C, ainsi que 356 000 colons israéliens.

## La mère du bébé palestinien brûlé vif succombe à ses blessures

Riham Dawabcheh, la mère d'Ali Dawabcheh, un nourrisson palestinien de 18 mois brûlé vif dans l'incendie de leur maison a succombé à ses blessures dans la nuit de dimanche à lundi, a indiqué un membre de la famille.

Anouar Dawabcheh, un membre de la famille des trois victimes, a indiqué avoir été informé de la mort de Riham Dawabcheh. Il a ajouté que les funérailles pourraient se tenir dans la journée de lundi à Douma. Le 31 juillet, des

hommes masqués ont jeté des cocktails molotov par les fenêtres de la maison des Dawabcheh dans le village de Douma, entouré de colonies dans le nord de la Cisjordanie occupée. Ali Dawabcheh, 18 mois, a été tué dans l'incendie.

Huit jours plus tard, son père Saad Dawabcheh a succombé ses blessures.

Ahmed, quatre ans, l'autre enfant de la famille, est, lui, toujours hospitalisé.

## La Cisjordanie prête à accueillir les réfugiés palestiniens fuyant la Syrie

Le ministère palestinien des Affaires étrangères s'est déclaré dimanche prêt à accueillir des réfugiés palestiniens en Cisjordanie, particulièrement ceux fuyant la Syrie touchée par la guerre civile.

«Malgré des ressources limitées et modestes, nous sommes prêts à ouvrir toutes nos maisons pour accueillir ceux qui partent à la recherche d'un nouveau refuge ou qui se lancent dans l'inconnu», a indiqué le ministère dans un communiqué.

Les Palestiniens ont le droit de vivre dans leur patrie et non pas en exil ou d'avoir à se déplacer d'un camp de réfugiés à un autre, a ajouté le ministère en réclamant à nouveau

l'application de la résolution 194 du Conseil de sécurité de l'ONU réaffirmant le droit des réfugiés palestiniens au retour.

Le ministère palestinien des Affaires étrangères a appelé la communauté internationale, particulièrement les Etats européens, à faire pression sur Israël pour permettre l'entrée des réfugiés palestiniens venant de la Syrie.

Le président palestinien Mahmoud Abbas a exhorté samedi l'ONU à pousser l'Etat hébreu à autoriser les réfugiés palestiniens déplacés à rentrer dans les territoires palestiniens. L'Organisation de libération de la Palestine (OLP) a par ailleurs déclaré le même jour qu'elle s'efforcerait d'empêcher les réfugiés palestiniens de prendre tous les risques pour se rendre en Europe.

Selon l'Office des Nations unies pour les réfugiés palestiniens (UNRWA), on comptait fin 2014 quelque cinq millions de réfugiés palestiniens au Moyen-Orient, dont 40% vivent dans les camps en Cisjordanie et le reste en Syrie, au Liban, en Jordanie et dans d'autres pays.

On en comptait 560 000 avant la guerre civile en Syrie contre 480 000 aujourd'hui.

Sur ce total, 95% ont besoin d'une aide humanitaire, selon l'UNRWA.

## TURQUIE

# 16 soldats tués dans des affrontements avec le PKK

Seize soldats turcs ont trouvé la mort et plusieurs autres ont été blessés dans des affrontements avec des éléments du Parti des travailleurs du Kurdistan (PKK), dans la province de Hakkari, au sud-est de la Turquie, ont rapporté dimanche les médias turcs.

Des combattants du PKK ont fait exploser des mines au passage de deux véhicules militaires blindés dans le district de Daglica, puis ont ouvert le feu sur les soldats, tuant un grand nombre d'entre eux, selon le quotidien Hurriyet.

Plus tôt, les autorités turques avaient indiqué que de nombreux soldats avaient été tués dans des affrontements avec des éléments du PKK mais sans de bilan, mais différentes sources avancent le chiffre de 16 morts parmi les militaires turcs.

Une opération de l'armée a été lancée immédiatement après l'accrochage.

L'armée turque mène quotidiennement des opérations aériennes et terrestres contre les fiefs du PKK dans le sud-est de la Turquie et le nord de l'Irak.

Quelque 70 membres des forces turques ont été tués.

Ces deux mois d'affrontements éloignent nettement l'espérance de réussir à mettre fin à un conflit vieux de trois décennies et qui a fait des dizaines de milliers de morts.

## PAKISTAN

# Un drone pakistanaise tue pour la première fois des «terroristes»



Un drone de fabrication pakistanaise a pour la première fois lundi tué des «terroristes» dans les zones tribales du nord-ouest, a annoncé l'armée.

«Le drone de conception pakistanaise Buraq a pour la première fois servi aujourd'hui.

Il a ciblé un camp de terroristes dans la vallée de Shawal et tué trois importants terroristes», a déclaré le porte-parole de l'armée, le général Asim Bajwa, sur son compte Twitter officiel.

Islamabad condamne depuis une décennie les tirs de drones américains dans les fiefs talibans du nord du pays, considérés comme une atteinte à sa «souveraineté», même si des documents rendus publics au cours des dernières années suggèrent plutôt une collaboration entre les deux pays pour certaines de ces frappes.

Il n'a pas été possible lundi de confirmer le bilan de sources indépendantes, le secteur de Shawal étant interdit d'accès aux journalistes pakistanais comme étrangers.

Tapissée d'une forêt dense qui y complique les opérations militaires, la vallée de Shawal est l'un des derniers refuges de terroristes dans la zone tribale du Waziristan du Nord, quartier général depuis une décennie de différentes factions talibanes et d'Al-Qaïda.

Après des années de tergiversations, l'armée pakistanaise y avait lancé en juin 2014 une vaste opération antitalibane qui se concentre précisément ces jours-ci dans la vallée de Shawal.

## YÉMEN

# Des pays du Golfe déploient des troupes au sol

Des milliers de soldats arabes du Golfe ont été envoyés en renfort au Yémen en provenance notamment du Qatar et d'Arabie Saoudite, pour combattre des rebelles chiites pro-iraniens qui contrôlent une partie du pays, rapportent des médias lundi.

Le déploiement se déroule dans la province de Marib, à l'est de la capitale Sanaa, encore aux mains des rebelles Houthis.

La chaîne satellitaire Al-Jazeera du Qatar a rapporté l'arrivée au Yémen dimanche soir d'un millier de soldats qataris, soutenus par plus de 200 véhicules blindés, via le poste-frontière saoudo-yéménite d'Al-Wadie.

Doha participe à la coalition arabe qui mène depuis fin mars des opérations au Yémen – principalement aériennes jusqu'ici – pour soutenir le président en exil Abd Rabbo Mansour Hadi et les forces loyalistes qui combattent les Houthis.

Simultanément, l'Arabie saoudite a déployé dimanche à Marib d'importantes forces de ses unités d'élite, a indiqué le quotidien saoudien Asharq Al-Awsat, une information rapportée aussi par l'agence officielle des Emirats arabes unis, Wam. Des sources militaires yéménites à Marib ont cité le chiffre de 1 000 soldats saoudiens arrivés dans la province avec des blindés et des chars de combat. Ces sources ont aussi évoqué des renforts du Qatar, sans cependant donner de précisions. L'annonce de ces renforts fait suite à l'attaque au missile, attribuée aux rebelles, qui a fait vendredi 60 morts parmi des militaires émirats, saoudiens et bahreïnis de la coalition, ses plus lourdes pertes depuis mars.

Avec ces renforts, les forces de la coalition compteraient quelque 10 000 hommes au sol au Yémen, selon Al-Jazeera.

## RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE ET  
DU DEVELOPPEMENT RURAL  
DIRECTION GENERALE DES FORÊTS  
CONSERVATION DES FORÊTS DE  
LA WILAYA DE BOUIRA  
N°1158/CFB/ 571 SGPF/2015  
NIF : 097410019052039

## 2<sup>e</sup> MISE EN DEMEURE

Le conservateur des forêts de la wilaya de Bouira

-Vu le Marché n° 01/2011 du 26/12/2011, visé par le CF sous N° 434/2012, en date du 26/03/2012 relatif aux travaux d'ouverture de piste sur 10 km au niveau de la commune de Dachmia wilaya de Bouira, contracté avec L'ETFH TP gérée par CHELOUCHE Said , dans le cadre de l'opération NK5.226.2.262.110.11.08, Intitulée ouverture de piste sur 45 km ,PCCE 2011, d'un montant global en TTC de : 9.535.500,00 DA et un délai de réalisation de douze (12) mois.

- Vu l'ordre de service de démarrage des travaux N° 01/12 en date du 29/04/2012.
- Vu le non achèvement des travaux de 2<sup>me</sup> phase (revêtement).
- Vu la 1<sup>re</sup> mise en demeure par voie de presse du 26/05/2015

Met en demeure pour une 2<sup>me</sup> fois L'ETFH TP gérée par CHELOUCHE Said de procéder à la réception définitive des travaux dans un délai de Huit (08) jours, faute à elle d'obtempérer, la conservation des forêts se réservera le droit d'user des voies réglementaires pour faire procéder les mises en jeu de caution de garantie au profit du trésor public de la wilaya de Bouira.

DK NEWS

Anep : 343 624 du 08/09/2015

## RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA D'ALGER  
CIRCONSCRIPTION ADMINISTRATIVE DE BARAKI  
COMMUNE DES EUCALYPTUS  
NIF N° 41000200001608501032

## AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE N° 32/2015 DU CONTRAT

Conformément aux dispositions de l'article 114 du décret présidentiel N° 10-236 du 07/10/2010, modifié et complété, portant réglementation des marchés publics, le Président de l'APC des EUCALYPTUS informe l'ensemble des soumissionnaires ayant participé à l'appel d'offre ouvert N° 47/2015 (3<sup>me</sup> avis), paru le 27/04/2015 dans le BOMOP et le journal national DK NEWS relatif aux opérations :

- 1- Travaux remplacement groupe scolaire 12classe+logement de l'école Othmane Ben Affane.
- 2- Travaux d'aménagement extérieur et réalisation mur de clôture centre culturel Dalia.
- 3- Travaux de réalisation mur de clôture école Talha Ali.

Qu'après étude et examen des offres, les contrats sont attribués provisoirement à :

N° DE L'OPÉRATION	DESIGNATION DE L'ENTREPRISE	NIF ENTREPRISE	CRITÈRES DE CHOIX			Observations
			Début d'exécution	Note technique/80	Montant de l'offre Après vérification DA TTC	
1						Opération infructueuse: aucune offre n'est pré qualifiée technique sur deux offres reçues
2						Opération infructueuse: aucune offre n'est pré qualifiée technique sur quatre offres reçues
3	ETPBH CHEKKOUI ABDELHAJID	167063700041102	02/09/15	33.5	1.875.510,00	Pré qualifiée technique et moins disant financièrement

Le soumissionnaire qui conteste le choix opéré par le service contractant, peut introduire un recours dans les dix (10) jours à compter de la première publication de l'avis d'attribution provisoire du contrat, dans le bulletin officiel des marchés de l'opérateur public(BOMOP) ou à la presse , auprès de la Commission compétente des marchés, si le dixième jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos , la date limite pour introduire un recours est prorogée au jour ouvrable suivant . La commission des marchés compétente donne un avis dans un délai de 15 jours à compter de l'expiration du délai de dix (10) jours fixé ci-dessus. Cet avis est notifié au requérant (Article 114 Du décret présidentiel 10/236 du 07 octobre 2010, modifié et complété portant réglementation des marchés publics).

Les soumissionnaires intéressés sont invités à se rapprocher au plus tard, (3) trois jours à compter du premier jour de la publication de l'attribution provisoire du contrat pour prendre connaissance des résultats détaillés de l'évaluation de leurs offres technique et financière.

DK NEWS

Anep : 343 640 du 08/09/2015

## RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA DE M'SILA  
DAIRA DE M'SILA  
COMMUNE DE M'SILA  
DIRECTION DES MARCHES ET SUIVI ET URBANISME  
N° FISCAL 2817005959  
N° 3/1/2015

## AVIS D'APPEL D'OFFRE NATIONAL RESTREINT N°29/2015

Conformément à l'article 30 du décret présidentiel N°: 10/236 du 28 Chaoual 1431 correspondant au 07/10/2010 modifié et complété portant réglementation des marchés publics.

Le président de la L'Assemblée populaire communale de M'sila lance un avis d'appel d'offres national restreint pour le projet :

### ♦ ACQUISITION CLIMATISEURS ET POELES

Les entreprises intéressées par le présent avis titulaires d'une activité commerciale similaire au présent avis d'appel d'offre peuvent retirer le cahier des charges au niveau du bureau de marchés de la commune de M'sila, contre un paiement de 1.000 DA.

-Le dépôt des offres la période de préparation des offres fixée 21 jours à compter de la première parution dans les quotidiens nationaux et le BOMOP jusqu'à 13 h et demi au siège de la commune de M'sila (secrétariat général)

-Et l'ouverture des plis le même jour à 14 h dans le siège de commune de M'sila.

Les Offres techniques et financières doivent être accompagnées des pièces suivantes :

Entretien

### ♦ OFFRE TECHNIQUE:

1. Déclaration à soussigner (remplie , signée paraphée et datée).
2. LA Déclaration de probité(remplie , signée paraphée et datée).
3. Registre du commerce (copie) dans le domaine
4. Copie du statut de l'entreprise (personne morale)
5. Copies des extraits de Rôle apurées ou échéanciers en toutes taxes compris (lieu de résidence du

soumissionnaire – du lieu social de la société et lieux d'activités) la copie originale sera remise avant signature du marché

6. Pièces parafiscales CNAS + CASNOS en cours de validité (copie)
7. Le cahier des charges dûment remplie , signé et paraphé et datée.
8. Casier judiciaire n° 03 en cours de validité (copie originale).
9. Attestation des comptes sociaux 2014 des Société: SPA-EURL-SARL-SNC-SCS (copie).
10. Copie du N° d'identification Fiscal

### ♦ OFFRE FINANCIER:

1. Lettre de soumission (remplie , signée paraphée et datée)
2. Bordereau des prix unitaires (remplie , signée paraphée et datée)
3. Devis quantitatif et estimatif (remplie , signée paraphée et datée)

Les soumissionnaires doivent présenter leurs dossiers en double exemplaires et séparer les dossiers technique et financier chacun dans une enveloppe séparée et mettre les deux dossiers dans une enveloppe fermée et cachetée portante la mention suivante : (Soumission à ne pas ouvrir). Les dossiers doivent être adressés au président de L'APC de M'sila.

Les intéressés doivent rester engagés pendant 03 MOIS plus la durée de la préparation des offres à compter de la date du dépôt des offres. Les soumissionnaires ou leurs représentants désirant assister sont cordialement invités.

DK NEWS

Anep : 343 556 du 08/09/2015

JEUX MONDIAUX MILITAIRES-2015 (PRÉPARATION)

## Défaite de la sélection algérienne face au NA Hussein Dey

La sélection algérienne militaire de football s'est inclinée face au NA Hussein Dey (2-1) en match amical disputé dimanche soir au Centre de regroupement et de préparation des équipes sportives militaires (Crepesm) à Alger.

Cette défaite intervient après quelques jours de la victoire des Verts militaires (1-0) sur le terrain de l'ES Sétif, mardi passé. Les Algériens conduits par l'entraîneur Younes Iftcene, préparent les jeux mondiaux militaires prévus en octobre prochain en Corée du Sud.

Alapproche de ce rendez-vous, Iftcene multiplie les regroupements durant lesquels il tente d'apporter les derniers réglages en prévision du rendez-vous planétaire.

L'ex-entraîneur du NA Hussein-Dey, qui a succédé la saison passée à Abderrahmane Mehdoui, compte dans son effectif plusieurs joueurs exerçant dans des clubs de Ligue 1 algérienne Mobilis, à l'image de Rahal (JS Kabylie), Abid (MC Alger), Hamzaoui (MO Béjaïa) et Darfalou (USM Alger).

La sélection algérienne s'était illustrée lors des jeux mondiaux de 2011 au Brésil en remportant la médaille d'or grâce à sa victoire en finale face à l'Egypte.

## CHAMPIONNAT DU MAROC (1<sup>RE</sup> J) L'entraîneur Ait Djoudi rate sa première sortie avec le MC Oujda

L'entraîneur algérien, Azeddine Ait Djoudi, a raté sa première sortie officiel avec le MC Oujda qu'il retrouve cette saison en concédant la défaite sur le terrain de Kawak Marrakech (2-0), dimanche soir dans le cadre de la première journée du championnat de première division marocaine de football.

Le MCO, nouveau promu parmi l'élite, n'a pas tenu la dragée haute aux locaux qui ont traduit leur domination par deux réalisations de Geversson (33') et Ahmed Chakou (88'). Les protégés d'Ait Djoudi sont censés se racheter dès la prochaine journée à l'occasion de la réception de Kenitra.

L'autre entraîneur algérien exerçant en championnat marocain cet exercice, Abdelhak Benchikha, a eu en revanche un meilleur sort en menant l'autre promu en Division 1 marocaine, l'Itihad Tanger vers une victoire à domicile contre le Moghreb de Fès (2-0) samedi.

## LIGUE DES CHAMPIONS (6<sup>E</sup> JOURNÉE)

# L'USM Alger à Khartoum

L'USM Alger, amoindrie par l'absence de plusieurs joueurs, se déplacera mardi au Soudan en prévision du match contre El Merrikh prévu vendredi prochain à Khartoum pour le compte de la sixième et dernière journée de la phase de poules de la Ligue des champions d'Afrique de football, groupe A.

Outre les trois internationaux A, le capitaine Nacereddine Khoualed, Hocine Benayada et Hocine El Orfi, laissés au repos par le staff technique, l'USM Alger sera également privée de Meftah et Ferhat suspendus.



Le buteur du club Youssef Belaili, et les milieux de terrain, Kadour Beldjilali et Koudri devraient eux aussi faire l'impasse sur cette rencontre sans enjeu pour leur équipe.

En revanche, les interna-

tionaux olympiques, Darfalous Oussama, Benkhemissa Mohamed et Abdellouai Ayoub seront du déplacement tout comme l'international malgache Andria Carolus, de retour de sélection de son pays après

son match contre l'Angola en qualifications de la CAN-2017.

Leaders incontestés de leur groupe avec 15 points grâce à cinq victoires de suite, les Usmistes tenteront de conserver leur invincibilité dans cette poule contre la formation soudanaise d'El Merrikh, seconde du groupe B et qui est également qualifiée pour les demi-finales.

L'USMA rencontrera dans le dernier carré le 2e du groupe A, où pas moins de trois clubs, le TP Mazembe (RD Congo), le MA Tétouan (Maroc) et Al-Hilal du Soudan se disputent les deux billets qualificatifs lors de la 6e et dernière journée.

## LIGUE 1 MOBILIS - MC ORAN Zaâbia sort blessé lors du match Libye-Cap Vert

L'attaquant international libyen du MC Oran, Mohamed Zaâbia, est sorti blessé lors de la défaite de la sélection de son pays face au Cap Vert (2-1) dimanche au Caire dans le cadre de la deuxième journée des éliminatoires de la Coupe d'Afrique des nations de 2017 au Gabon.

Zaâbia a été contraint de céder sa place à la 79e minute, après avoir été victime d'un coup au front ayant nécessité des points de suture. Le joueur,

de retour cet été au Mouloudia après un prêt de six mois à l'Ittihad de Tripoli, a raté un penalty à la 64e minute. La Libye a concédé pour l'occasion sa deuxième défaite de suite et se complique la tâche dans la course à la qualification à la CAN.

Actuellement meilleur buteur du MCO, Zaâbia ne devrait pas rater la prochaine sortie de son club en championnat de Ligue 1 algérienne, après que sa rencontre face à l'USM Alger,



prévue pour le week-end prochain, a été reportée au mardi 15 septembre en raison des obligations des Algériens en Ligue des champions d'Afrique.

## MONDIAL 2018 (QUALIFICATIONS ASIE - 4<sup>E</sup> JOURNÉE) Les favoris en déplacement, la Palestine à domicile

Les grandes puissances footballistiques de la zone Asie se déplaceront hors de leurs bases lors de la quatrième journée des qualifications pour la Coupe du Monde, Russie-2018, prévue mardi et qui sera marquée également par le premier match de la Palestine chez elle contre les Emirats arabes unis.

L'Iran et le Japon, tous deux présents à Brésil 2014, chercheront à enregistrer une deuxième victoire en cinq jours contre l'Inde et l'Afghanistan respectivement. La Corée du Sud devra se méfier d'une sélection libanaise toujours tenace tandis que l'Australie, de son côté, partira dans l'inconnu au Tadjikistan.

L'Irak se rendra en Thaïlande et l'Ouzbékistan aux Philippines avec la même ambition : prendre les trois points face à deux nations qu'il ne faudra pas sous-estimer, car elles ont signé deux victoires en autant de sorties depuis le début de la présente phase. La Chine et la Jordanie tiendront, quant à elles, de passer la vitesse supérieure dans

ces éliminatoires. Dans le groupe A, la Palestine accueillera les Emirats arabes unis en Cisjordanie occupée, une première historique pour les Palestiniens avec l'ambition de stopper les Emiratis qui restent sur deux succès de rang.

### Programme des matchs (mardi 8 septembre) :

Groupe A : Malaisie - Arabie Saoudite, Palestine - Emirats arabes unis

Groupe B : Bangladesh - Jordanie, Tadjikistan - Australie

Groupe C : Maldives - Chine, Hongkong - Qatar

Groupe D : Inde - Iran, Guam - Oman

Groupe E : Afghanistan - Japon, Cambodge - Syrie

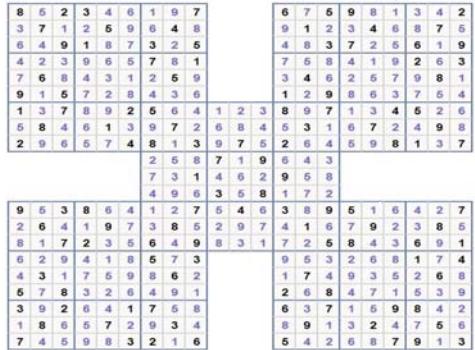
Groupe F : Thaïlande - Irak, Taipei de Chine - Vietnam

Groupe G : Liban - Corée du Sud, Laos - Koweït

Groupe H : Yémen - Bahreïn, Philippines - Ouzbékistan.

APS

## Sudoku N°1062



## Mots Croisés N°1062

DAMASQUINAGE  
ECUMEUX■AMES  
STEATOMES■NS  
HIBRI■IAXARTE  
OFFRE■LARCIN  
U■RETS■CD■L■  
LIAS■ESTELLE  
ILI■FRAISIER  
E■CREDIT■ESE  
REHE■ETUDES■  
EDENTA■DOSER  
SE■EMULES■SA

## Solution Mots Fléchés N°1062

HORTICULTURE  
■PERIR■AINES  
GEAI■ONC■EN■  
ARCEAU■ESTOC  
LET■BLATTE■R  
VRILLER■ELFE  
A■OUIREZ■LEV  
NONNE■TELE■A  
IN■CROIRE■ER  
SETH■LEOPOLD  
EGRENER■R■BE  
RAIRE■ELEVES

Une première réussie pour Walid Mesloub



Cinq années après une première apparition sous le maillot algérien, le milieu de terrain Walid Mesloub a réussi son «come-back» en signant sa première titularisation à l'occasion de la victoire décrochée dimanche à Maseru face au Lesotho (3-1), dans le cadre de la 2e journée (Gr. J) des qualifications de la Coupe d'Afrique des nations de football CAN-2017.

Pour un coup d'essai, ce fut un coup de maître. Le sociétaire du FC Lorient (Ligue 1/France) a réussi ses débuts en réalisant une belle prestation, selon les observateurs.

«Je suis heureux pour mes débuts en tant que titulaire, surtout que cela a coïncidé avec ce succès mérité. J'étais très à l'aise sur le terrain, je ne me suis pas mis trop de pression, puisque ce n'est qu'un match de football.

Maintenant je dois redoubler d'efforts pour préserver ma place en sélection», a indiqué, en toute modestie Mesloub, qui espère confirmer lors des prochaines sorties, en dépit de la rude concurrence qui existe.

La première titularisation de Mesloub (30 ans) était dans l'air, le coach national ne disposant pas d'un joueur qui remplissait les mêmes critères que Nabil Bentaleb, absent pour blessure.

Au four et au moulin dans son rôle de milieu relayeur, l'ancien joueur du Havre AC (Ligue 2/France), a laissé une bonne impression chez Gourcuff, qui n'a pas hésité à l'encenser lors du traditionnel point de presse d'après-match: «Walid a su donner du ton au milieu de terrain, c'est un joueur que je connais bien. Il n'a pas déçu».

Un message fort de la part du technicien breton qui pourrait être traduit par un désir de lui renouveler sa confiance, en vue des prochains rendez-vous des Verts, à commencer par les deux matchs amicaux prévus à Alger, face à la Guinée et au Sénégal, en octobre prochain.

Mesloub avait été appelé une première fois chez les Verts à l'occasion du match amical face au Luxembourg (0-0), le 17 novembre 2010, sous l'ère de l'ancien sélectionneur Abdelhak Benchikha.

APS

# CAN-2017/QUALIFICATIONS (2<sup>e</sup> J): 9 sélections, dont l'Algérie, réalisent un carton plein

Neuf sélections, dont celle algérienne, ont réussi un carton plein après deux journées de compétition dans les éliminatoires de la Coupe d'Afrique des nations de football (CAN-2017) auxquelles prennent part 52 équipes, affichant clairement leurs ambitions pour valider prématièrement leur billet pour le rendez-vous du Gabon.

La sélection algérienne, vainqueur facilement à domicile des Seychelles (4-0) lors de la première journée, a quelque peu douté dimanche à Maseru face au Lesotho.

Elle a attendu les dernières minutes de la rencontre pour inscrire deux buts et faire ainsi la différence (3-1), après avoir été accrochée en première mi-temps, terminée sur un nul (1-1).

C'est l'Ouganda et le Cap-Vert qui font, jusque-là, sensation dans ces qualifications.

Les deux équipes mènent le bal dans leurs groupes respectifs (D et F) avec six points chacune.

L'Ouganda, qui devance de trois unités ses deux poursuivants immédiats, le Burkina Faso et le Botswana, est bien partie pour créer l'exploit, alors que le Cap-Vert ne cesse de confirmer son ascension de ces dernières années, en allant s'imposer 2-1 face à la Libye (en Egypte).

Mieux, les Cap-Verdiens se permettent le luxe de dominer provisoirement le classement de la meilleure attaque des éliminatoires avec neuf buts.

Le Cap-Vert partage avec le Maroc la première place du groupe F.

Les deux équipes peuvent être considérées comme les favoris en puissance pour décrocher le ticket de leader et celui de meilleur deuxième, étant donné qu'elles devancent déjà de six unités leurs deux autres adversaires, la Libye et Sao Tomé et Principe, toujours à la recherche de leurs premiers



points. Dans le groupe A, le Togo caracole en tête avec 6 unités, profitant de la surprenante défaite de la Tunisie à Monrovia face au Liberia (1-0).

L'Egypte, grand absent des trois précédentes éditions de la Coupe d'Afrique, semble retenir la leçon en démarquant cette fois en trombe les qualifications.

La preuve : elle comptabilise déjà six points en deux rencontres, synonyme d'une place de leader dans le groupe G.

Les «Pharaons», menés par leur nouvelle star, Mohamed Salah (AS Rome), carburent également bien en attaque, comme l'attestent leurs huit réalisations en deux rencontres.

Le Ghana (Gr. H), le Sénégal (Gr. K) et le Cameroun (Gr. M) confirment leur statut de favori grâce à leur départ sans faute en comptabilisant chacun six unités, contrairement à la Côte d'Ivoire, championne d'Afrique en titre, qui peine en ce début

des qualifications en ne récoltant que deux unités en autant de matchs. Les Éléphants, à la grande surprise, occupent la troisième place du groupe I, devancés par le Gabon (4 pts) et le Soudan (3 pts).

La Tanzanie et le Malawi, dont la vainqueur de la double confrontation croisera le fer avec l'Algérie lors du deuxième tour des qualifications du Mondial-2018, ont obtenu chacun un seul point, respectivement la troisième place des groupes G et L.

## Meilleure attaque : le Cap-Vert mène le bal, l'Algérie quatrième

Le Cap-Vert mène le bal au classement de la meilleure attaque après deux journées de compétition dans les éliminatoires de la Coupe d'Afrique des nations (CAN-2017), alors que l'Algérie pointe à la quatrième position. Le Cap-Vert, auteur d'un parcours sans faute en ce début des

qualifications, a réussi à inscrire neuf réalisations.

Après son carton face à Sao Tomé et Principe (7-1), lors de la première journée, il s'est imposé contre la Libye (2-1) dimanche en Egypte.

Les lignes offensives du Ghana et d'Egypte carburent elles aussi

à plein régime. Elles comptent chacune huit réalisations.

Quant à la sélection algérienne, et grâce à ses trois banderilles dans les filets du Lesotho (3-1) dimanche à Maseru, elle porte à sept son capital buts.

Les Verts avaient étrillé les Seychelles (4-0), lors de la première

## Une victoire mais beaucoup de choses à revoir

La sélection algérienne de football n'a pas fait sensation dimanche en dépit de sa victoire à Maseru face au Lesotho (3-1), dans le cadre de la 2<sup>e</sup> journée (Gr. J) des qualifications de la Coupe d'Afrique des nations CAN-2017.

Accrochés jusqu'à la 85<sup>e</sup> minute de jeu par une équipe du Lesotho, vaillante et volontaire, les Verts n'ont dû leur salut qu'à l'opportunité du buteur Hilal Soudani, qui a délivré ses coéquipiers en inscrivant un doublé salutateur pour offrir à l'équipe nationale trois précieux points qui lui ont permis de reprendre la première place, avec deux unités d'avance sur son poursuivant, l'Ethiopie qui compte 4 pts.

Avant la performance notable de l'ancien joueur de l'ASO Chief, il y avait bien des lacunes chez les

Verts, incapables de débloquer la situation en dépit de la présence en début de match d'un quatuor porté sur l'attaque : Mahrez, Boudebouz, Brahimi et Slimani.

Le but de Ghoulam, sur une passe en cloche venue d'ailleur de Ryad Mahrez constituait l'arbre qui cache la forêt.

Devant une équipe du Lesotho bien organisée derrière mais qui manquait d'expérience, comme souligné en fin de match par son sélectionneur Seephephe Matete, les Algériens ont fallu laisser des plumes, si ce n'était le coaching gagnant de Christian Gourcuff, qui en faisant entrer Hilal Soudani, a su apporter la percussion en attaque qui faisait défaut en première période.

Contrairement à se passer des services de deux de ses cadres (So-

fiane Feghouli et Nabil Bentaleb, blessés), le coach national a aligné un onze quelque peu remanié, en présence notamment de Walid Mesloub, qui effectuait à l'occasion son baptême du feu en tant que titulaire, cinq années après une première apparition avec la sélection.

Même si le coach a voulu minimiser les absences de Feghouli et Bentaleb, il n'en demeure pas moins que la défection de ces deux éléments a fini par laisser ses traces sur le rendement général de la sélection.

Le nouveau joueur de Montpellier (France), Ryad Boudebouz, n'a pas réussi à redériter sa belle prestation lors du premier match face aux Seychelles (4-0), réalisant une première mi-temps timide avant de céder sa place à Sou-

dani, qui aurait pu prétendre à une place dans le onze de départ.

D'ici au prochain match face à l'Ethiopie à Alger, prévu en mars 2016, la sélectionneur national, quelque peu contesté dimanche par l'opinion sportive nationale, est appelé à bien préparer ses troupes et surtout calmer les brèches décelées face au Lesotho, en choisisant les bons éléments dans les postes qu'il faut.

En attendant de replonger à nouveau dans l'ambiance des qualifications de la prochaine CAN-2017 prévue au Gabon, l'Algérie aura rendez-vous en novembre prochain (du 9 au 17) avec le 2<sup>e</sup> tour éliminatoire du Mondial-2018, contre le vainqueur de la double confrontation entre la Tanzanie et le Malawi.

APS

## MAN UTD : UNE MEUTE DE COURTISANS VOULAIT WILSON

Le manager de Manchester United, Louis van Gaal, compte sur James Wilson. Pour le technicien néerlandais, le jeune attaquant âgé de 19 ans a un potentiel vraiment intéressant. C'est sans doute pour cela que Louis van Gaal s'est opposé jusqu'au bout à ce que James Wilson soit prêté dans une autre écurie de Premier League voire même dans une formation basée à l'étranger. Selon le *Daily Mail*, pas moins de vingt clubs auraient de s'attacher les services de James Wilson jusqu'au bout du marché des transferts hivernal.

## PARIS A OFFERT 150 MILLIONS D'EUROS AU REAL MADRID POUR RONALDO

Le Paris Saint-Germain a bien tenté de faire venir Cristiano Ronaldo cet été. Le club de la capitale aurait même proposé 150 millions d'euros au Real Madrid.

Si l'on en croit les informations de *Globo Esporte*, le PSG a tenté un gros coup, dans les dernières heures du mercato. Les dirigeants parisiens auraient effectivement fait parvenir une proposition de 150 millions d'euros au Real Madrid pour s'attacher les services de Cristiano Ronaldo. Les dirigeants merengue l'auraient toutefois refusé immédiatement. Zlatan Ibrahimovic éprouvait des difficultés à retrouver le niveau qui était le sien il y a quelques mois, on peut imaginer que d'autres tentatives suivront.

## Des moyens quasi-illimités pour PSG

Cette proposition démontre néanmoins que le PSG a retrouvé des moyens quasi-illimités pour faire venir des joueurs. Cet été, le club de la capitale a dépensé 116 millions d'euros, ne récupérant que 17 millions dans ses caisses. Visiblement, l'Uefa a donc donné carte blanche à Nasser Al-Khelaïfi.

## UNE ABSENCE TRÈS LONGUE POUR WELBECK

Quel coup dur pour Arsenal et l'équipe nationale d'Angleterre ! En effet, Danny Welbeck est touché sérieusement au niveau du genou et il s'apprête à passer sur le billard pour soigner cette blessure. Après cette intervention chirurgicale, l'attaquant anglais devrait être éloigné des terrains pendant six mois d'après la presse britannique. Cas échéant, il pourraient seulement rejouer en mars voire même en avril. Autrement dit, Danny Welbeck ne pourra pas énormément aider les Gunners à briller en Premier League et en Ligue des Champions. Ajoutez à cela qu'il aurait peu de chances d'être au top de sa forme au moment de l'annonce de la liste des Three Lions qui pourront disputer l'Euro 2016.



## VALBUENA À LYON, LIZARAZU S'EMBALLE

Parti l'an dernier de l'Olympique de Marseille pour le Dynamo Moscou, Mathieu Valbuena a retrouvé la Ligue 1 à l'occasion du dernier mercato, le milieu de terrain s'engageant avec l'Olympique Lyonnais. Cette décision fait le bonheur de Bixente Lizarazu, lequel estime que Valbuena est nettement mieux à l'OL qu'en Russie.

«Aujourd'hui, je suis content de voir Valbuena de retour en France, à Lyon. En terme d'ambitions sportives, ça a quand même plus de gueule que la Russie. Cela peut lui permettre d'asseoir son statut chez les Bleus (...) Valbuena ce n'est pas le futur, c'est le présent. Il n'a jamais eu ces éloges ni ce crédit. Il a toujours été mis en doute et, à chaque fois, a su rebondir et répondre sur le terrain (...) Il est toujours prêt, au taquet et il joue avec passion et fougue (...) Même s'il n'a

jamais joué au Real, au Bayern, à Arsenal ou à Manchester United, les faits sont téus, en équipe de France, il est l'un des plus réguliers et décisifs sous l'ère Deschamps», estime, dans *l'Equipe*, Bixente Lizarazu, fan absolu de Mathieu Valbuena et qui ne le cache pas.



## CHELSEA : UNE CLAUSE POUR RAPPELER BROWN

Isaiah Brown (18 ans) est prêté par Chelsea à Vitesse Arnhem jusqu'en juin 2016. L'attaquant ne sait pas s'il terminera, ou non, la saison au sein du club néerlandais. «Il semble que je vais rester ici durant une année complète. Mais Chelsea peut me rappeler et le Vitesse Arnhem peut aussi me renvoyer», a-t-il confié selon le Voetbal International.

## THIAGO SILVA «TRAPP ET SIRIGU S'ENTENDENT BIEN»

Actuellement au repos forcé après sa non sélection en équipe du Brésil pour les matchs face au Costa Rica et aux Etats-Unis, le défenseur Thiago Silva est revenu sur la féroce concurrence cette saison au PSG.

Le capitaine parisien a notamment commenté l'ambiance chez les gardiens de buts où Trapp et Sirigu se disputent la position de

numéro 1: «Nous sommes plus forts encore. Des joueurs de qualité sont arrivés comme Di Maria. On va progresser petit à petit. La saison est longue, l'entraîneur aura besoin de tout le monde». «Trapp et Sirigu sont deux garçons de qualité. Pour le moment, Trapp joue très bien, Salvatore pourra peut jouer aussi. Il est bon avec Trapp, l'encourage. Il a la qualité pour jouer», estime Thiago Silva au micro du CFC.



## FÊTE NATIONALE

### Le président Bouteflika félicite la présidente du Brésil

Le président de la République, Abdelaziz Bouteflika, a adressé un message de félicitations à la présidente de la République fédérative du Brésil, Dilma Rousseff, à l'occasion de la fête nationale de son pays, dans lequel il lui a fait part de sa volonté d'oeuvrer à la consolidation des relations entre les deux pays.

«Au moment où votre pays célèbre sa fête nationale, il me plaît de vous adresser, au nom du peuple et du gouvernement algériens, ainsi qu'en mon nom personnel, mes vives et chaleureuses félicitations accompagnées de mes meilleurs voeux de santé et de bonheur pour vous-même et de progrès et de prospérité pour le peuple brésilien ami», a écrit le président Bouteflika dans son message. «Je saisiss cette heureuse occasion pour vous dire ma satisfaction de la qualité des relations entre nos deux pays et vous réaffirmer ma volonté d'oeuvrer, avec vous, à leur consolidation et à leur diversification au mieux des intérêts de nos deux peuples», a ajouté le chef de l'Etat.

## ALGÉRIE-ONU

### L'Algérie, «acteur important» du Système des Nations unies



La représentante résidente du Programme de l'ONU pour le développement (PNUD) et coordonnatrice résidente du Système des Nations unies en Algérie, Cristina Amaral a affirmé dimanche que l'Algérie était «un acteur important dans le système des Nations unies». Mme Amaral qui intervenait lors d'une rencontre avec le ministre des Relations avec le parlement Tahar Khaoua, a salué «l'engagement de l'Algérie à soutenir et à défendre les principes proclamés par l'ONU», la qualifiant d'«acteur important dans le système des Nations unies, à travers sa participation permanente aux grands débats sur les questions de l'heure et futures», indique un communiqué du ministère. Par ailleurs, M. Khaoua a mis l'accent sur les réformes engagées par l'Algérie dans divers domaines à l'initiative du président de la République, Abdelaziz Bouteflika.

APS

## ALGÉRIE - FRANCE

### Le président du Sénat français aujourd'hui à Alger

Le président du Sénat français, Gérard Larcher, effectuera du 8 au 11 septembre une visite en Algérie à l'invitation du président du Conseil de la nation, Abdelkader Bensalah, a indiqué hier un communiqué du conseil. La visite de M. Larcher, qui sera accompagné d'une importante délégation du Sénat français, entre dans le cadre de la coopération parlementaire entre l'Algérie et la France. Au premier jour de sa visite en Algérie, le président du Sénat français rencontrera M. Bensalah au siège du Conseil de la nation. M. Larcher doit également rencontrer au cours de son séjour des responsables du Parlement et du gouvernement.



Le président du Sénat français, Gérard Larcher

## ALGÉRIE - MONDE MUSULMAN

### L'APN prend part à la réunion du comité exécutif de l'Union des conseils des pays membres de l'OCI

L'Assemblée populaire nationale (APN) prendra part les 7 et 8 septembre à Islamabad (Pakistan), aux travaux de la 34e réunion du comité exécutif de l'Union des conseils des pays membres de l'Organisation de la coopération islamique (OCI), a indiqué dimanche

un communiqué de l'Assemblée.

A l'ordre du jour de la réunion, le suivi des décisions de l'Union en général, ainsi que l'examen de la mouture de la charte de l'Union élaborée par le groupe de travail, réuni en mai dernier à Abu Dhabi, sur la lutte contre le terrorisme,

précise la même source.

L'APN sera représentée lors de cette réunion par le président de la commission de la santé et des affaires sociales, Lazhar Hamadou, en sa qualité de membre de ce comité, précise le communiqué.

## Présentation du décret exécutif relatif à l'Agence nationale des médicaments demain au Gouvernement

Le projet de décret exécutif définissant les missions et organisation de l'Agence nationale des médicaments créée en vertu de la loi 13-8 du 20 juillet 2008 sera présenté mercredi lors de la réunion du Gouvernement pour examen et adoption, a affirmé hier à Alger le ministre de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière, Abdelmalek Boudiaf.

M. Boudiaf a précisé au terme d'une visite d'inspection à la polyclinique de Réghaïa, au service des urgences chirurgicales de Rouiba, à l'Etablissement hospitalier de Ain Taya, à la polyclinique du 5-Juillet de Bab Ezzouar, à l'Etablissement hospitalier spécialisé Salim-Zemirli et au CHU Mustapha-Pacha, que «l'Agence nationale des médicaments qui se veut un acquis de taille pour le système de santé, veillera à l'organisation et à la gestion des médicaments en terme d'enregistrement et de contrôle».

L'Agence nationale des médicaments a été créée en 2008 en vertu de la loi 13-8 du 20 juillet amendant et complétant la loi 05-85 du 16 février 1985.

Il s'agit de l'adoption du décret exécutif relatif à l'application de la loi sus-citée



relative à la création de l'Agence nationale des médicaments, selon le chargé de l'information auprès du ministère de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière.

M. Boudiaf, par ailleurs, annoncé la réhabilitation ainsi que la mise à niveau de 42 établissements hospitaliers publics dont sept seront remplacés par de nouvelles structures.

Il a, à cette occasion, annoncé le lancement des travaux de quatre hôpitaux spécialisés en maternité et soins infantiles d'une capacité de 150 lits chacun dans les communes de Rouiba, Douéra, Ain Benian et Baba Hassan.

«L'hôpital de Douéra sera réceptionné en fin d'année, alors que les travaux de réalisation des autres hôpitaux seront lancés en début 2016».

a affirmé à l'APS le directeur de la Santé de la wilaya d'Alger.

Concernant la santé scolaire, un contrôle médical débutera à partir de la semaine prochaine au niveau des établissements éducatifs pour les trois cycles ( primaire, moyen et secondaire), a indiqué M. Boudiaf.

Des consultations médicales seront assurées à travers les écoles pour un suivi médical des élèves scolarisés, a-t-il précisé, soulignant que l'enseignement est garanti aux élèves hospitalisés en vertu d'une convention signée entre les ministères de la Santé et de l'Education nationale.

Lors de la visite d'inspection l'ayant conduit aux cliniques et hôpitaux publics précités, le ministre a écouté les préoccupations des res-

ponsables de ces établissements et s'est engagé à leur fournir tous les moyens matériels et humains nécessaires pour la prise en charge des citoyens.

Les demandes des responsables des hôpitaux concernaient notamment les équipements, la restauration de certains établissements et la garantie de médecins spécialisés.

Le ministère de tutelle est disposé à apporter de l'aide à ces établissements, a souligné le ministre, notant qu'il s'agit d'une démarche entreprise depuis des années, à travers l'organisation de sessions de formation continue au profit des médecins généralistes pour les former dans les spécialités demandées par les hôpitaux.

Ces sessions de formation sont financées par l'Etat depuis 2014 (180.000 DA pour chaque médecin) à ce jour, a rappelé le ministre, précisant que pour pallier le manque de personnel paramédical, il a été fait appel aux retraités de ce corps (contractualisation), en plus de l'ouverture de concours annuels.

Le ministre a également écouté les doléances des citoyens.